

VARANGUES CRÉOLES

VARANGUES CRÉOLES

Une constante dans l'habitat de
l'île de la Réunion

Enoncé théorique
Master - Architecture
Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne



2024, Emma Bailly-Maitre

Ce document est mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution (CC BY <https://creativecommons.org/licenses/by/4.0>).
Les contenus provenant de sources externes ne sont pas soumis à la licence CC BY et leur utilisation nécessite l'autorisation de leurs auteurs.

Je remercie tous ceux qui ont participé, de près ou de loin, à la réalisation de ce travail,
Merci à Yves Peddradini et Tiago Borges pour leur accompagnement et conseils,
À ma famille et mes amis pour leur soutien,
Au CAUE, aux architectes réunionnais qui m'ont aidée le long de mes recherches.

LA VARANGUE ?

Dans mes premiers souvenirs, la varangue est le lieu où j'ai fêté mes six ans, puis mes sept, mes huit, jusqu'aux fameux dix-huit ans avant le grand départ. C'est aussi là où l'on mange en famille, les midis du week-end et les soirs de semaines. On y invite parfois la famille, les voisins et les amis du bout de la rue. On y fait aussi la cuisine ou les devoirs en fin d'après-midi. La varangue, c'est le lieu où j'ai passé les longs mois du confinement, à prendre l'air quand l'été nous imposait ses chaleurs tropicales. Parfois, la varangue se vide, les meubles sont rentrés dans le salon pour les protéger des cyclones et tempêtes tropicales. D'autres fois, elle est décorée pour accueillir les soirées festives. Finalement, la varangue, c'est l'art de vivre sous les tropiques.



01	PRÉFACE	06
	Avant-propos	06
	Repères chronologiques	10
	Lexique	12
02	INTRODUCTION AU SUJET	15
03	INTRODUCTION AU TERRITOIRE	17
04	APPORTS DIVERS ET ORIGINES DE LA VARANGUE	21
	Apports malgaches et Est-Africains	22
	Apports marins	24
	Apports français	26
	Apports indiens	28
	Les cures	30
	Les maisons Desbassayns	32
05	LA VARANGUE AU TRAVERS DES TYPOLOGIES	37
	L'habitat minimal	40
	Les maisons Desbassayns	46
	Les villas coloniales du XIXe siècle	50
	La case créole	56
	La standardisation	60
	Case en l'air	66
	Case à terre	79
06	UNE ARCHITECTURE, DES ENJEUX	75
	Perte des traditions	76
	Permanences et variations	78
	Principes	83
07	CATALOGUE	85
	Notice	85
	Frise Chronologique	87
	Typologies	88
08	BIBLIOGRAPHIE	104

REPÈRES CHRONOLOGIQUES

1513 : l’archipel des trois îles mascareignes est nommé «Mascarenhas» et la Réunion porte le nom de «Santa Apolonia» sur une carte de 1518. À cette date, l’île ne compte aucun habitant.

1663 : installation de deux Français et dix Malgaches. Ce sont les premiers habitants de l’île.

1664 : création de la Compagnie des Indes orientales, début de l’esclavagisme.

1720-1730 : développement de la culture du café de Moka, qui stimule le besoin de main d’œuvre servile. Arrivée de nombreux esclaves en provenance de Madagascar et de la côte d’Afrique.

1735-1746 : sous le gouverneur Mahé de Labourdonnais, la traite s’intensifie.

1738 : Saint-Denis devient officiellement le chef-lieu de la colonie.

1764 : l’île Bourbon est rétrocédée au roi de France Louis XIV.

1810-1814 : occupation de l’île par les Anglais.

1815 : restitution de l’île à la France.

1820-1830 : développement des plantations de canne à sucre et construction de nombreuses sucreries.

1848 : abolition de l’esclavage. L’île Bourbon prend le nom de l’île de la Réunion mais reste une colonie.

1850-1860 : arrivée importante de population provenant d’Inde.

19 mars 1946 : départementalisation, fin du statut colonial.

1953 : construction des premiers logements sociaux dans la ville du Port.

1961 : élaboration des premiers modèles standardisés (case Tomi, Case SATEC).

1966 : extension aux départements d’outre-mer des effets de la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques.

1970 : deux premiers édifices classés aux monuments historiques : la préfecture et la chapelle Pointue.

1982 : la Réunion devient une région française.

1986 : loi sur la défiscalisation qui entraîne une accentuation de l’urbanisme dans l’île.

1990-2007 : accélération économique, notamment à cause du besoin important au logement

2008 : la crise marque le coup d’arrêt malgré le soutien des investissements publics. Le taux de chômage, la pauvreté et le manque de logements sont encore très importants.

LEXIQUE

Argamaste : aire à sécher le café ou enduit utilisé au XVIIIe siècle dans l’architecture hindoue, composé d’un mélange de chaux de corail, d’étoupe, de sucre et de blancs d’œufs.

Avant, *dovan* : partie de la cour ou de l’emplacement en avant de la façade principale.

Bardeau, *bardo* : planchette de bois refendu. *Kaz soufflé en bardo* : maison dont les murs sont revêtus extérieurement de bardeaux.

Barreau, *baro* : désigne en créole le portail qui sépare la maison de la rue.

Bois de fer, *boidfèr* : arbre au bois très dur, réputé inaltérable et anciennement utilisé dans les constructions.

Case, *Kaz* : maison. On distingue plusieurs sortes de maisons et de cases selon le mode et les matériaux de construction : *kaz an bardo* (maison en bardeaux), *kaz en boi sou tol* (maison en bois et tôles), *kaz en dir* (maison en béton), *kaz carrousel* (maisons Tomi), *kaz créole* (maisons créoles), *kaz satèk* (maison SATEC).

Case à terre, *Kaz atèr* : maison d’un étage.

Case en l’air, *Kaz anlèr* : immeuble collectif et ses appartements.

Comptoir : établissement commercial d’une société dans un pays d’outre-mer. Le comptoir des Indes.

Cour, *kour* : espace ouvert, autour de la maison, qui comprenait toujours une surface cultivée.

Créolisation : 1 Combinaison nouvelle et stable d’éléments culturels venus d’horizons différents ; **2** Fusion, alliance, d’éléments culturels venus d’horizons différents ; **3** Création, à partir d’éléments venus d’horizons différents, d’éléments culturels nouveaux.

Départementalisation (loi de) : loi n.46-451 du 19 mars 1946 tendant au classement comme départements français de la Guadeloupe, la Martinique, la Réunion et la Guyane française.

Derrière (ou arrière), *déryer* : partie de la cour ou de l’emplacement en arrière de la case. Peut se prolonger par le verger surtout en milieu rural.

Emplacement, *Enplasman* : parcelle urbaine clôturée de hauts murs en maçonnerie dans laquelle on pénètre par le *baro* donnant sur la rue, première trace d’urbanisme apparue dès le XVIIIe siècle à la Réunion.

Engagisme : désigne le recrutement de travailleurs « volontaires » appelés engagés..

Habitation, *Abitasyon* : exploitation agricole, ensemble de champs cultivés.

Jardin d’apparat : jardin cultivé de plantes décoratives et dont les parterres sont parfois décorés de vases, de sculptures, etc.

Lambrequin : décor en bois ou en métal ajouré, généralement assemblé en frise.

Naco : châssis de fenêtres en métal équipés de persiennes en verre, popularisé sous le nom de Nacots, marque déposée du fabricant.

Paillote : case en paille, qu’elle soit couverte de vétiver ou de vacoa.

Petit blanc : l’expression, remplacé en créole par des termes tel que *yab*, désigne le « prolétariat » blanc des Hauts de l’île.

Pondichéry : cette ville du Sud-est de l’Inde a été une possession coloniale française de 1668 à 1954, elle est également le siège de la Compagnie des Indes orientales à partir du XVIIIe siècle et établit donc des relations commerciales avec la Réunion, propriété de la Compagnie.

Société de plantation : société qui se caractérise par la prépondérance d’une production agricole d’exportation, généralement centrée sur la canne à sucre, le coton ou le café et par une organisation sociale et une structure de pouvoirs directement articulées avec cette activité dominante.

Treille-chouchou : Berceau ou tonnelle de treillage sur lequel s’entrelacent des plantes grimpantes, notamment le chouchou ; légume appelé chayote en métropole.

INTRODUCTION AU SUJET



La recherche qui suit traite de l'évolution de l'architecture domestique à l'île de la Réunion et plus particulièrement de la varangue, élément fondamental de la case créole et d'un savoir-vivre réunionnais. Étymologiquement, cette appellation trouve son origine dans l'architecture navale. Il s'agit d'une pièce de base de la charpente transversale disposée sur la face supérieure de la quille.¹ Croisé avec le mot indo-anglais véranda, provenant du portugais *varanda*, le mot varangue a été adoptée par les habitants de la Réunion lors de ses échanges avec les colonies indiennes.

Extension principale de l'habitat réunionnais, la varangue est généralement une avancée couverte ou un creux dans la façade principale du bâtiment. Traditionnellement placée face à la rue, la varangue est un espace de représentation et d'apparat. Au fil du temps, elle devient une véritable pièce à vivre, créant un espace tampon entre le jardin et la maison. Sa parfaite adaptation au climat, lui permet aussi de devenir un art de vivre tout en protégeant du soleil et de la pluie.

Pour comprendre cet élément typologique, on s'intéresse d'abord à son apparition et aux conditions de son importation, puis à ses variations au travers de différents cas qui sont des exemples significatifs de l'architecture réunionnaise. Enfin, on s'interroge sur son importance et ses atouts face aux défis démographiques et climatiques locaux.

Fig.1 Fougère arborescente en forêt, Edouard Chardon, entre 1905 et 1909. Archive départementale de la Réunion. (page 8)

Fig.2 Saint-Denis, Panorama de la Petite Ile, Luda, entre 1900 et 1930. Archive départementale de la Réunion

¹ « Glossaire des termes d'architecture navale », *e-Phaistos*, 1 juin 2012, <https://doi.org/10.4000/ephaistos.270>. 74.

INTRODUCTION AU TERRITOIRE

Perdue dans l'Océan Indien, à quelques centaines de kilomètres de Madagascar, l'île de la Réunion fait partie, comme les îles Maurice et Rodrigues, de l'archipel des Mascareignes. Façonnée par l'océan et les volcans, cette île de 2 500 m² offre malgré sa petite taille, des paysages très variés. Elle est constituée de deux volcans : le massif du Piton des Neiges au Nord-Ouest, entouré de trois cirques classés au patrimoine de l'Unesco (Salazie, Cilaos et Mafate) et le piton de la Fournaise au Sud-Est, volcan encore actif dont les laves atteignent encore parfois l'océan. Située non loin du Tropique du Capricorne, il y règne un climat tropical adouci par les alizés, qui offrent fraîcheur et humidité sur la côte Est. De l'autre côté, la côte Ouest est protégée du vent par les hautes chaînes de montagnes, dont les plus hauts sommets atteignent plus de 2 500 mètres.

Aujourd'hui peuplée de plus de 860 000 habitants², le peuplement de cette île reste très récent. En effet, l'île trouvée vierge, est occupée depuis seulement 370 ans. L'habitat, bien qu'exclusivement importé, n'a donc pas plus de trois siècles d'histoire.

D'abord escale pour les marins et les pirates jusqu'au milieu du XVII^e siècle, l'île de la Réunion, nommée île Mascareignes puis île Bourbon en 1649, prend de la valeur lorsque des mutins de Fort-Dauphin (sud malgache) sont retrouvés « gaillards et sains »³ après avoir été exilés pendant deux ans sur l'île. Ce sera l'arrivée de dix Malgaches et deux Français dans la baie de Saint-Paul, en 1663, qui marquera l'occupation définitive de Bourbon. Grâce aux matériaux disponibles sur le littoral, ils y construisent des paillotes très semblables aux paillotes malgaches. Ils seront ensuite suivis par plusieurs vagues de colons, qui couvrent les côtes Nord et Ouest avec trois premiers « villages » : Saint-Denis, Saint-Paul et Saint-Pierre.

En 1713, la colonie compte 663 esclaves, principalement originaires des côtes malgaches, et 538 colons.⁴ Deux ans plus tard, le café de Moka est introduit. La population augmente rapidement et la traite des Noirs prend une grande ampleur. C'est en effet autour des années 1710 que les premiers Africains, provenant principalement de la côte Est, sont enlevés de leur pays et transférés vers Bourbon. Au départ minoritaires, ils vont rapidement être en majorité face aux esclaves malgaches et créoles.^{5,6}

Parallèlement, les navires de la Compagnie Française des Indes Orientales font régulièrement les trajets entre la péninsule indienne et l'Europe. Ils ont sur leur route plusieurs points de repères : les îles Canaries, Cap-Vert et Saint-Hélène, mais aussi les îles Mascareignes. C'est cette escale sur l'île Bourbon qui va créer des liens privilégiés entre

Fig.3 Plan de la ville de St Denis et de ses environs, Isle Bonaparte, 1808. Archive nationale d'outre-mer.

² « 863 100 habitants au 1^{er} janvier 2020 à La Réunion - Insee Flash Réunion - 243 », consulté le 2 décembre 2023, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6679068>.

³ CAUE, *350 ans d'architecture à l'île de la Réunion* (Edition CAUE de la Réunion, 2006), 6.

⁴ Michel Watin, « Approche anthropologique de l'espace domestique à La Réunion » (Université de la Réunion, 1991), 208.

⁵ *ibid.*

⁶ Les créoles sont ici les premiers habitants nés sur l'île de la Réunion.



l’Inde et l’île. En effet, la main d’œuvre qualifiée faisant défaut à Bourbon ; charpentiers, tailleurs de pierre et menuisiers indiens sont très demandés. Ils seront recrutés par Dumas, gouverneur de la Réunion entre 1727 et 1737, mais aussi par son successeur Mahé de la Bourdonnais.⁷ Ces artisans indiens rapporteront avec eux la recette de l’argamaste (pour faire sécher le café) mais aussi la varangue.

Le siècle suivant est un moment de mutation important. Après la dissolution de la Compagnie des Indes en 1767 et la perte de l’île de France⁸ suite à la guerre contre l’Angleterre, la métropole coloniale n’a plus le monopole commercial et n’est plus fournie en sucre. La canne à sucre est donc introduite sur l’île, où elle va connaître un développement fulgurant. Les conditions sont alors réunies pour une société de plantation : elle est dirigée par un groupe minoritaire, « les Gros Blancs », qui détiennent les terres et contrôlent la production.

En 1848, Bourbon est baptisée La Réunion et l’abolition de l’esclavage est proclamé. Cet évènement aura pour cause la recherche de main d’œuvre en Inde, à Madagascar, en Chine... Ainsi, de nombreux indiens et chinois migrent comme « travailleurs libres »⁹ pour travailler dans les champs de canne à sucre.

Plus tard, à l’aube de la départementalisation, le paysage urbain Réunionnais est figé et le désengagement de la métropole a causé un état de délabrement important.¹⁰ À partir de 1946, la départementalisation va déclencher une véritable révolution socio-économique. De nombreux métropolitains immigrent pour créer et imposer une structure administrative conforme au nouveau statut et le nombre de construction accélère rapidement. L’île, qui ne comptait alors que 240 000 habitants, atteindra 596 000 habitants en 1990.¹¹ Avec l’importation de nouvelles techniques, le domaine de la construction subit un changement total. La lutte contre l’habitation précaire et la volonté d’une architecture plus résistante vont conduire à l’emploi systématique du béton, qui modifie radicalement le paysage réunionnais et qui met en péril l’habitat traditionnel.

Ainsi, depuis plus de trois siècles, des individus venant de nombreux horizons prennent racine sur cette île et ils mêlent leurs cultures de Madagascar, de Chine, d’Inde, du Mozambique, des Comores, de Somalie, de métropole. Les vagues successives de migrants, qu’ils aient été volontaires ou forcés, ont des horizons géographiques et culturels très différents, et un mode d’habiter spécifique de la région d’où ils viennent. Ces héritages multiples forment ainsi une société complexe et unique, reflétant en le métissage réunionnais.

⁷ Christian Vaisse et Christian Barat, *L’art de vivre à la Réunion* (Paris: Flammarion, 1988), 28.

⁸ Ancien nom donné à l’île Maurice.

⁹ L’engagisme semble cependant n’être qu’une invention coloniale. Il ne fait que reproduire les conditions de l’esclavagisme (razzias en Inde, contrat de travail non respecté).

¹⁰ Jean-Michel Jauze, *Villes et Patrimoine à La Réunion* (Paris: L’Harmattan, 2000), 17.

¹¹ Christian Vaisse et al., *Maisons créoles de la Réunion* (Paris: Albin Michel, 1993), 43.

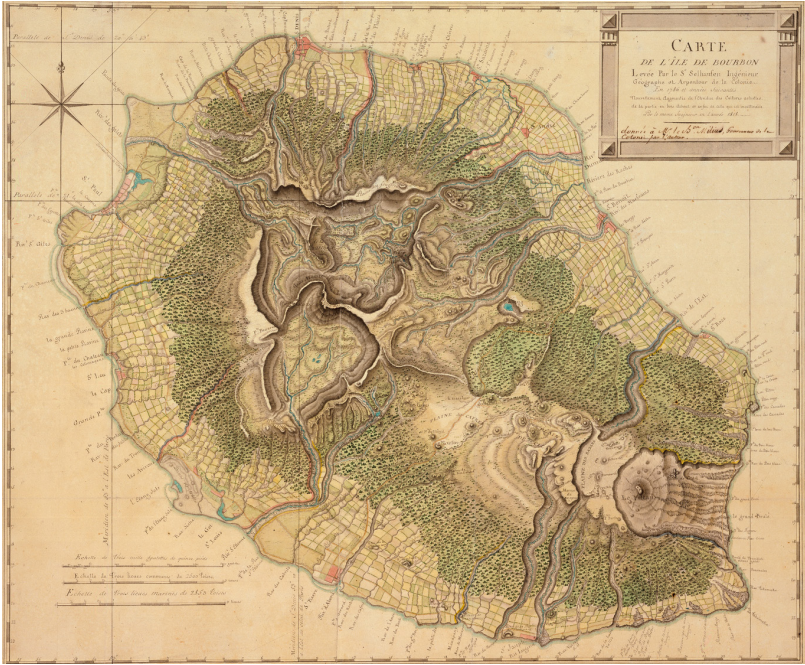


Fig.4 Carte de l’île de la Réunion, Selhausen, 1818. Bibliothèque nationale de France.

APPORTS DIVERS ET ORIGINES DE LA VARANGUE



La Réunion, autrefois île de Bourbon, a toujours subi des influences extérieures ; et l'architecture domestique, dans l'histoire de sa production, en est le témoin. Dès les débuts de son peuplement, l'île accueillit des vagues diverses et variées de migrants. Volontaires ou forcés, ils apportèrent avec eux leur culture et leur architecture. On retrouve ainsi principalement des apports malgaches, indiens, chinois, anglais et français. Cependant, une grande majorité de ces apports dans l'architecture domestique, souvent peu adapté au climat et au mode d'habiter réunionnais ne survivront pas dans le temps. Trop éloignés de la tradition de la culture réunionnaise, ils sont acceptés comme « addition » mais ne sont pas repris et n'ont aucun réel pouvoir de transformation de l'architecture. Ainsi, de nombreux modèles introduits à Bourbon restent uniques ou reproduits à quelques exemplaires.

Les habitants font tout de même fait face à un processus d'acculturation continu. Au travers du colonialisme, de la société de plantation mais aussi de la départementalisation, la métropole a imposé ses modèles culturels et architecturaux à des populations animées par d'autres références. Dans l'histoire de la Réunion, on se retrouve très tôt avec des populations déportées, à qui on a imposé un modèle qui n'était pas le leur. Cependant, si les processus d'acculturation sont une réalité, la société réunionnaise a aussi fait face à des phénomènes de créolisation et de réinvention culturelle. On peut prendre l'exemple de la varangue. Cet élément indo-portugais, d'abord repris pas les colons, a ensuite fait partie intégrante de l'architecture traditionnelle créole. Sa parfaite adaptation aux différents climats de la Réunion la rend apte à de multiples usages. Avec le temps, elle fait partie des modes d'habiter réunionnais tout en étant aussi une protection efficace contre le soleil et la pluie.

Fig.5 La mairie, Henri Mathieu, entre 1890 et 1910. Archive départementale de la Réunion.

APPORTS MALGACHES ET EST-AFRICAINS

Facteur de l'importante richesse ethnique de l'actuelle population réunionnaise¹, la traite commence à Bourbon très rapidement après son premier peuplement.² Les esclaves proviennent de diverses régions mais la demande est si grande que la traite devient rapidement régionale. Madagascar et certains pays des côtes orientales de l'Afrique deviennent alors les pays principaux à subir cette traite.

Dès le Xe siècle, les musulmans se fournissaient d'esclaves ; mais aussi les Portugais au XVIe siècle, les Néerlandais et les Anglais au XVIIe. Souhaitant mettre en valeur Bourbon, la Compagnie des Indes prit ce trafic à son compte et en raison de sa proximité géographique, Madagascar fut très vite source de traite.³

Quant à la côte orientale africaine, le Mozambique fut le premier pays à être touché. Mahé de la Bourdonnais y imposa une traite systématique. Plus tard, entre 1785 et 1790, les esclaves du Mozambique deviennent plus chers et la traite s'effectue dans les comptoirs musulmans (aujourd'hui Tanzanie, Kenya et Somalie). Lorsque l'on compare des documents et dessins de la côte Est malgache et ceux de Bourbon, la ressemblance est frappante. En effet, les premiers arrivants ne pouvant s'appuyer sur aucune tradition locale, le modèle malgache est transposé en s'adaptant aux conditions locales. À Madagascar, on constate une forme générale : les constructions ont un plan rectangulaire, le grand côté faisant à peu près le double du petit et la toiture est généralement à deux pentes égales. Les murs, fait de bois debout, de pisé ou de bambous tressés, sont rapportés sur des perches servant de pilotis pour isoler du sol. Le toit, lui, est fait de feuilles de ravenala (arbre du voyageur). Si l'on regarde les premiers dessins connus de Bourbon, on remarque de grandes similitudes. Les constructions sont rectangulaires avec les mêmes proportions que les cases malgaches, la couverture est aussi faite de deux pentes égales et les murs sont fait de bois debout. Seuls les pilotis ont disparu. Contrairement à Madagascar, on ne retrouve ni marais ni insectes nuisibles à l'homme à La Réunion. Cela témoigne de la première adaptation aux conditions de vie sur l'île.

L'arrivée des esclaves du Mozambique, de Tanzanie et d'autres pays de la côte Est aura quant à elle moins d'impact sur la forme d'habitat à Bourbon. En effet, on trouve, dans les régions d'où sont issues les esclaves déportés, principalement la forme rectangulaire de la case et son toit à double pente. Sans affirmer que cette forme d'habitat soit exclusive et que les esclaves déportés retrouvent des formes connues d'habitats à leur arrivé, on peut néanmoins dire que les formes sont similaires.

¹ Selon Daniel Vauxelaire, au moins 200 000 personnes ont été déportés de leur pays natal vers la Réunion.
² Dix malgaches et deux blancs s'y installent en 1663.
³ Jean-Marie Desport, « D'où provenaient les esclaves de Bourbon ? », Société de plantation, histoire et mémoires de l'esclavage à La Réunion. <https://www.portail-esclavage-reunion.fr/documentaires/la-traite-des-esclaves/origine-des-esclaves-de-bourbon-2/origine-des-esclaves-de-bourbon/>.



Fig.6 La traite de Madagascar vers Bourbon au XVIIIe siècle, Société de plantations, histoires et mémoires de l'esclavage à la Réunion.

APPORTS MARINS

Vers la fin des années 1680, la Compagnie française des Indes orientales offre des contrats de trois ans à tous les corps de métier pour développer ses comptoirs autour des Mascareignes et de l'Inde. Plus tard, en 1715, de nombreux français et européens sont attirés par le développement économique lié à la culture du café. Dans cette importante immigration, on trouve des charpentiers marins et menuisiers qui apportent avec eux leur savoir-faire. Originaires pour la plupart des côtes Ouest de la France, ils reproduisent un modèle rustique, à la volumétrie simple, comparable avec les fermes bretonnes ou normandes du XVIIIe siècle. Ils contribuent grandement à l'archétype de ce qu'on construira plus tard, la maison créole : un parallélépipède rectangle d'un niveau couvert d'un toit avec des percements sur les quatre côtés.

Dans une lithographie de l'album de Roussin par exemple, on y trouve la maison du poète Bertin. Né en 1752, ce poète local habitait une maison à Sainte-Suzanne. Son soubassement en pierre, son volume simple en bois, son toit à quatre pans et ses linteaux cintrés font clairement penser aux maisons rurales de l'Ouest de la France. Seul l'appentis à l'avant, prémisses de la varangue, semble avoir été ajoutée plus tard et traduit une volonté d'adaptation aux conditions climatiques locales.



Roussin del et lith.

1881

Ile de la Réunion

MAISON OÙ EST NÉ LE POÈTE BERTIN
Quartier Sainte-Suzanne.

Fig.7 Maison du poète Bertin à Sainte-Suzanne, A. L. Roussin, vers 1860, coll. MLD

APPORTS FRANÇAIS

Les influences françaises, présentes depuis les débuts de la colonisation, perdurent jusqu’à nos jours. Au début XVIIIe siècle, les colons, sans grand-savoir faire en construction, construisent des maisons en madriers empilés. Plus tard, et comme mentionné dans le paragraphe plus haut, les charpentiers de marine de la Compagnie des Indes sont mis à contribution pour construire les maisons en bois d’inspiration françaises. Excepté la présence constante des français, deux événements ont grandement influencé les habitants et l’architecture réunionnaise : la révolution française et la départementalisation.

Après 1789, une nouvelle vague d’immigration arrive. Ce sont principalement des nobles que la Révolution a chassé. Bien qu’ils soient ruinés pour la plupart, ils apportent avec eux leurs références culturelles. Au même moment, la France devient foyer du néoclassicisme ; période qui coïncide aussi à la Réunion avec l’abandon de la culture du café et l’émergence de la canne à sucre. Tous ces éléments permettent une mutation rapide de l’architecture, qui reprend de nombreux codes néoclassiques. Ce style correspond parfaitement à cette société de grands propriétaires que l’économie sucrière a rendu puissant. On voit alors apparaître des frontons grecques, des pilastres cannelés ou encore de large bandeau d’attique. On peut prendre comme exemple la Villa Motais de Narbonne, actuelle sous-préfecture de Saint-Pierre.

À partir de 1946 et après presque 300 ans de colonie, la Réunion devient un département français. Cette période, remplie de changements, sera un choc pour les réunionnais pour plusieurs raisons. Laissée à l’abandon par la métropole, la situation précédant la départementalisation est déplorable : « Auparavant, l’habitat avait un aspect désolant. Les maisons en bois n’avaient pas été entretenues pendant la guerre, elles tombaient en ruine ; (...) à Saint-Denis, d’importants services étaient logés dans les ruines d’anciens bâtiments du port ; une crise du logement sévissait »⁴. De plus, étant située dans la trajectoire directes des cyclones, l’île a été régulièrement visitée et certains d’entre eux ont eu des effets désastreux. Premier cyclone « nommé »⁵ à frapper l’île, Jenny révèle une architecture inadapté au climat et le retard de l’île par rapport à la métropole. D’après le recensement du Service départemental de la construction, 3 851 logements d’habitation principale ont été totalement détruits (43 étaient en dur, 2 275 cases en tôle/bois, 1 533 paillotes) entraînant plus de 20 000 personnes sans abri.⁶ Conjuguée aux cyclones, la départementalisation provoque ainsi une recherche de solidité chez les réunionnais. Les habitants sont alors tentés d’opter pour le béton face à l’inconfort et l’insécurité des constructions traditionnelles.

⁴ Jean Defos Du Rau, *L’île de La Réunion Étude de Géographie Humaine* (Bordeaux: Institut de géographie, 1960), 582.
⁵ Avant, les cyclones ne sont pas nommés.
⁶ Isabelle Mayer Jouanjean, « L’île de La Réunion sous l’œil du cyclone au XXème siècle. Histoire, Société, et catastrophe Naturelle. » (Université de la Réunion, 2011), 202.

Ensuite, la départementalisation, tout comme la colonisation, était un acte politique dirigé par la France. Son but était d’intégrer la vieille colonie à sa métropole ; de passer d’un système de plantation à un système industriel, afin d’atteindre le même développement et égalité sociale que les autres départements, d’où la politique d’imitation (non adaptée au territoire) qui a été appliquée. La loi anti-bidonville en 1964, dite loi Debré⁷, permet alors de lancer des projets de réabsorption d’habitat insalubre en proposant des nouveaux habitats « en dur » comme le Chaudron et la Source. Ce changement est radical pour les réunionnais relogés dans ces barres et tours.

Ainsi, sous prétexte de répondre à l’insalubrité, on rase les anciennes cases, paillotes ou maison du XVIIIe siècle, et on les remplace par ces barres et tours inspirées de la métropole, une vie en hauteur, peu d’espaces extérieurs, une cuisine intégrée au logement, l’absence d’espace domestique.

⁷ Loi n° 64-1229 du 14 décembre 1964 tendant à faciliter aux fins de reconstruction ou d’aménagement, l’expropriation des terrains sur lesquels sont édifiés des locaux d’habitation insalubres et irrécupérables, communément appelés « bidonvilles ».

APPORTS INDIENS

Particulièrement marqués par les constructions de la famille Desbassayns, les apports indiens datent toutefois du tout début de la colonisation. En effet, la traite des esclaves a aussi concerné l'Inde : au XVII^e siècle, les premiers esclaves viennent de la côte indienne de Malabar ; au siècle d'après, la traite s'intensifie et les régions de Pondichéry et de Chandernagor sont touchées. Ainsi, les esclaves indiens ont marqué leur empreinte de construction bien avant l'apport de la famille Desbassayns. Il existe alors quelques apports majeurs, mais qui n'ont pas tous perduré : l'argamaste, les demeures Pondichéry, dont nous parlerons plus précisément plus tard, et enfin la varangue, sujet principal de ce travail.

« L'argamaste », désigne à la fois un mortier fait de chaux, de sable, de lait écaillé, de blanc d'œuf et de matière grasse et la sorte de toiture terrasse faite avec ce même mortier où l'on faisait sécher le café. Introduite par les artisans indiens aux bourbonnais pendant la période de culture du café, cette technique disparaîtra rapidement des toits pour venir s'installer sur le sol. Ainsi, quelques cours de case verront leur sol de terre battue se transformer en surface dure et polie selon les techniques indiennes.

Dans les dernières années de fonctionnement de la Compagnie des Indes, les contacts entre le continent asiatique et l'île sont très réguliers. Tout juste arrivé des Indes, Augustin Panon Desbassayns fait construire trois grandes maisons, à Saint-Paul, Saint-Gilles les Hauts et au Bernica dans le style des grandes demeures de Pondichéry. De ces trois maisons, celle de Saint-Gilles les Hauts, aujourd'hui musée de Villèle, on observe « une architecture de haute tradition. Les façades comportent chacune une varangue à double niveau, constituée d'un portique et d'une loggia superposés, dont les lourdes colonnes et les arcs en anse de panier trahissent l'influence baroque indo-portugaise »⁸. On remarque ainsi que A. Panon-Desbassayns s'est inspiré de l'architecture monumentale indienne, elle-même en partie influencée par les Portugais, les Français et les Anglais.

Le terme « varangue », bien que d'origine portugaise, atteint Bourbon depuis les Indes dès les débuts de la colonisation. Bien qu'importée par des voyageurs ou engagés indiens d'abord, la première importation officielle de la varangue sera dans le presbytère de la cathédrale de Saint-Denis. Elle sera ensuite aperçue dans l'architecture des deux maisons Desbassayns. Rapidement, cet élément entre dans le vocabulaire réunionnais et intégrera la tradition locale.

⁸ Yves AUGÉARD, « les villas créoles de la Réunion », *Habitat, Les dossiers de l'outre-mer*, 1985, 156.

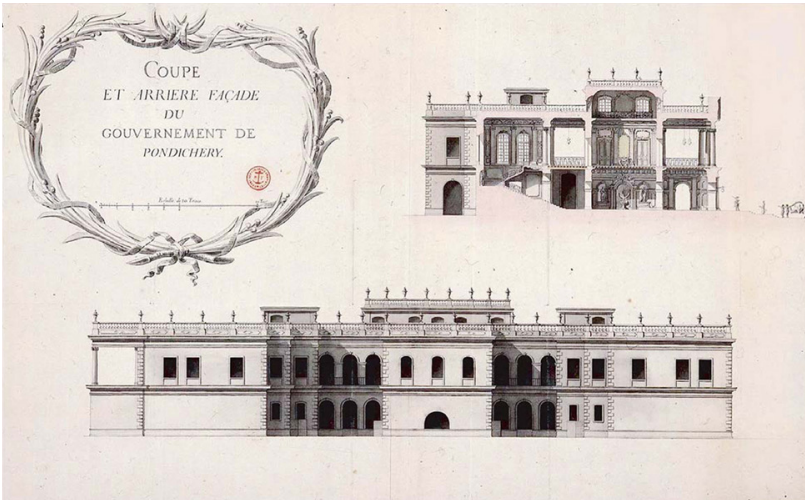
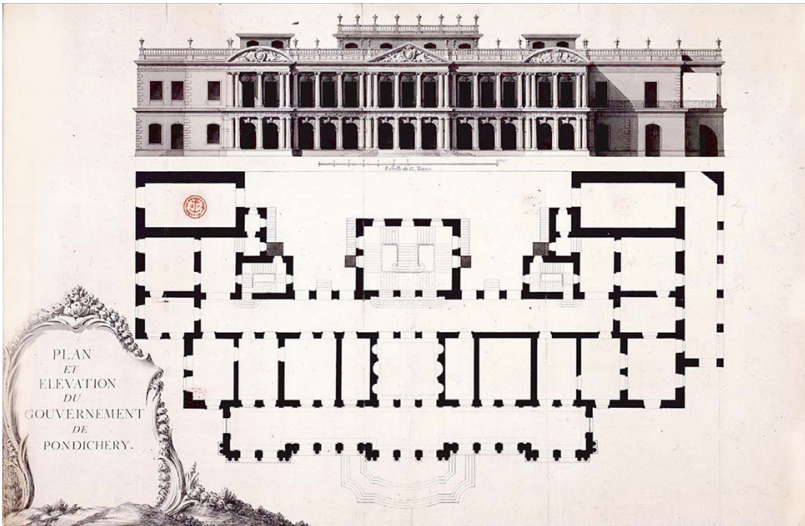


Fig.8 Plan et élévation du gouvernement de Pondichery, Dumont, 1755, Centre d'archive d'outre-mer.

Fig.9 Coupe et arrière façade du gouvernement de Pondichery, Dumont, 1755, Centre d'archive d'outre-mer.

APPARITION DE LA VARANGUE :
LES CURES

À partir du XVIIIe siècle, différents ouvrages publics sont construits sur l’île. C’est en effet la Compagnie Française des Indes, l’administration royale et les Lazaristes qui sont les premiers maîtres d’ouvrages publics de l’histoire de l’architecture à la Réunion.

Entre 1664 et 1767, La Compagnie des Indes construit à Saint-Denis, Saint-Paul et Saint-Leu de grands entrepôts afin d’y abriter les précieuses marchandises. Ces entrepôts sont construits avec le plus grand souci d’économie qui, de plus, se trouve dans un contexte où la main-d’œuvre qualifiée est manquante.⁹

Au même moment, les Lazaristes¹⁰, chargés d’affaires religieuses, sont envoyés dans les Mascareignes. En 1664, le roi donne à la Compagnie des Indes Françaises l’autorisation d’exploiter l’île Bourbon. Cette société de marchand doit donc y exercer les trois pouvoirs (exécutif, législatif et judiciaire) et aussi « d’assurer le bien-être spirituel » des habitants de l’île. Alors, pour être sûrs de la bonne diffusion du catholicisme, une convention est signée entre la Compagnie Française des Indes Orientales et la compagnie des Messieurs de Saint-Vincent. Les quatre premiers missionnaires lazaristes sont envoyés en 1714. Ils contribuent eux aussi, à la naissance d’une architecture publique : les églises et les cures, qui constituent des monuments remarquables dans l’architecture réunionnaise du XVIIIe siècle.

Entre 1714 et 1791, neufs cures sont construites pas les Lazaristes, non loin de leur église. Certaines de ces remarquables maisons, comme par exemple celles de Saint-Denis, Saint-Paul, Saint-Pierre et Saint-Leu, participent à la compréhension de l’évolution de l’habitat et de ses influences à la Réunion : l’architecture de ces cures est un mélange entre influence française et architecture traditionnelle indienne. Ces différentes cures possèdent généralement un étage, signe de représentation sociale, et un plan très simple, par soucis de symétrie. Comme dans les codes de l’architecture traditionnelle créole, cette symétrie se retrouve aussi dans les élévations. Les portes et les fenêtres se font face, permettant la ventilation des pièces. À Saint-Denis et Saint-Pierre, ces constructions au plan massé possèdent une haute toiture à quatre pans.

Ces éléments, tels que le plan massé et la toiture à quatre pans, relèvent de l’influence française du XVII et du XVIIIe siècle. La symétrie et les ouvertures se faisant face, quant à elles, font penser aux grands hôtels et aux châteaux français de la période classique.

Cependant, quelques éléments trahissent une autre influence. On observe la présence de galeries couvertes sous combles : c’est la

⁹ Bernard Leveneur, « L’architecture religieuse à La Réunion aux XVIIIe et XIXe siècles », *Revue historique des Mascareignes*, 2002, 49-70.
¹⁰ Membres d’un ordre séculier fondé en 1625 par Saint Vincent de Paul.

varangue, qui elle relève de l’architecture traditionnelle indienne. On comprend alors les relations qui existent entre les comptoirs indiens, comme Pondichéry, et la colonie française sont très fortes. On retrouve de nombreux récits de voyageurs français qui nous apportent des précisions sur ces premières varangues et leur origine. En 1771 par exemple, Abraham Hyacinthe Antequil Duperron écrit : « la porte des maisons [indiennes] est ordinairement précédée d’une espèce d’appentis formé par un grand auvent que soutiennent plusieurs piliers. C’est là que les Indiens prennent le frais, fument le hoka et conversent accroupis sur deux massifs de terre élevés des deux côtés de la porte »¹¹. Pierre Sonnerat, lui, précise en 1802 : [la varangue] est formée par le toit qui déborde le mur ; on l’étaie de plusieurs colonnes de bois mince, d’une grosseur égale dans toute leur longueur, pour l’ordinaire sans ornements et portées sur un banc de terre battue qu’on recouvre de chaux ». ¹² On trouve dans les cures de Saint-Denis, Saint-Paul et Saint-Leu, des varangues qui présentent les mêmes caractéristiques. Elles ont été construites sous combles, les colonnes sont posées sur des murets en maçonnerie qui ferment partiellement la varangue. Rapidement, ces murets disparaissent, comme dans les maisons Desbassayns à Saint-Paul et Saint-Gilles les Hauts.

Ainsi, c’est au travers des cures du XVIIIe siècle, que la varangue fait ses premières apparitions. Elle témoigne des échanges qui existent entre la colonie et l’Inde à cette époque et montre le résultat d’un métissage entre éléments indiens et français.

¹¹ D’Souza, Florence, Quand la France découvrit l’Inde, les écrivains voyageurs français en Inde (1757-1818) (Paris, L’Harmattan, 1995), 192.
¹² ibid.

APPARITION DE LA VARANGUE :
LES MAISONS DESBASSAYNS

Ces relations entre la colonie et l'Inde permettent aussi à certaines familles de tisser des liens étroits avec les comptoirs français et d'y introduire des imports indo-franco-portugais. On peut penser à la famille Panon-Desbassayns, déjà été citée précédemment, qui construit trois grandes maisons : la Maison Desbassayns se trouvant sur la Chaussée Royale, aujourd'hui Maison Grand Cour ; l'habitation Desbassayns à Saint-Gilles-les-Hauts, aujourd'hui musée historique de Villèle; et enfin la maison du Bernica, transformée en collège (Maison Blanche).

En 1689, Augustin Panon (1664-1749), charpentier de marine originaire de Toulon, s'engage à la Compagnie des Indes qui offrait des engagements de trois ans à tous les corps de métier pour développer les comptoirs de la mer des Indes. Après son service, il décida de rester sur l'île et devint agriculteur. En 1751, son petit-fils, Henri Paulin Panon Desbassayns (1732-1800), lancée dans une carrière militaire brillante, embarque pour les Indes avec les Volontaires de Bourbon. Après de nombreux combats et suite à la prise de Pondichéry par les Anglais en 1761, il revient à Bourbon et se marie avec sa cousine, Ombeline Gonneau-Montbrun (1755-1846). De cette union naît un lien fort entre le gendre et son beau-père, Julien Gonneau-Montbrun (1727-1801). Les deux sont en effet étroitement liés lors des constructions des trois maisons Desbassayns. Bien qu'aucune source historique ne permettent de confirmer cette hypothèse, il semblerait, d'après un article publié par le musée de Villèle¹³, que : Suite à une proposition de son gendre et disposant d'une grande fortune, Julien Gonneau-Montbrun, a financé les chantiers de la maison du Bernica et celle de la Chaussée Royale. La troisième maison en revanche, appartient exclusivement à Henri Paulin Panon-Desbassayns.

Les trois maisons sont très similaires, elles ont un plan rectangulaire, des élévations semblables et des varangues sur les deux étages organisées autour d'une salle centrale, protégeant des ardeurs du soleil. Ces éléments trahissent une influence indienne, architecture vue par Panon-Desbassayns lors de son séjour en Inde comme soldat. C'est à cette période que Pondichéry connaît son apogée. Grâce aux actions de différents gouverneurs, tel que Joseph François Dupleix, la ville connaît une période d'essor économique et politique importante, se traduisant par un grand développement urbain. On y édifie des maisons en brique couverte de tuile, des toits en terrasses. Pondichéry est rapidement réputée pour sa beauté. Alors, malgré les conflits franco-anglais, Panon-Desbassayns observe la ville et s'en inspire en rentrant à Bourbon. On

¹³ « Architecture », Société de plantation, histoire et mémoires de l'esclavage à La Réunion. <https://www.portail-esclavage-reunion.fr/documentaires/l-habitation-desbassayns/architecture/>.



Fig.10 Habitation Desbassayns, A. L. Roussin, vers 1860, coll. MLD.

retrouve les grandes colonnes trapues des maisons de Saint-Gilles les Hauts et de la Chaussée royale, ou encore les toits terrasses réalisés avec la technique de l'argamasse, qui sont définitivement des emprunts du comptoir.

Mais, comme les cures, une deuxième influence se distingue, avec une influence bien plus large : le néo-classicisme. En effet, comme énoncé dans une partie précédente (voir **apports français**), un courant architectural se développe en Europe et gagne rapidement les colonies. Le plan rectangulaire, la symétrie du plan et des élévations rappellent les caractéristiques d'édifices néo-classique en France à partir des années 1750-1760.

Si l'architecture massive et de hautes traditions des maisons Desbassayns n'ont pas d'influences durables sur l'architecture à la Réunion, le vocabulaire populaire restera. Déjà employé depuis le début du siècle, le terme de varangue s'inscrit dans l'architecture réunionnaise. Il désigne maintenant plus largement les loggias, galeries, portiques...

Ainsi, on comprend à travers les cures des Lazaristes et les maisons Desbassayns que différents courants architecturaux et différentes influences se sont importées à Bourbon. Grâce à un contexte économique particulier, la Révolution et les nombreux voyages de la Compagnie des Indes, un mélange architectural s'est créé entre le néo-classicisme et l'influence indienne de l'époque. La varangue trouve les conditions parfaites dans le néo-classicisme et dans les riches propriétaires pour s'importer et perdurer dans l'architecture réunionnaise.

S'ils sont particulièrement marqués par les constructions de la famille Desbassayns, les apports indiens et la varangue se retrouvent déjà dans les cures des Lazaristes mais aussi depuis les débuts de la colonisation. En effet, les Indiens étaient présents dès les premiers peuplements. Voyageurs, esclaves ou « engagés », certains Indiens se sont installés à Bourbon et ont construit selon leur tradition bien avant les constructions de la famille Desbassayns.

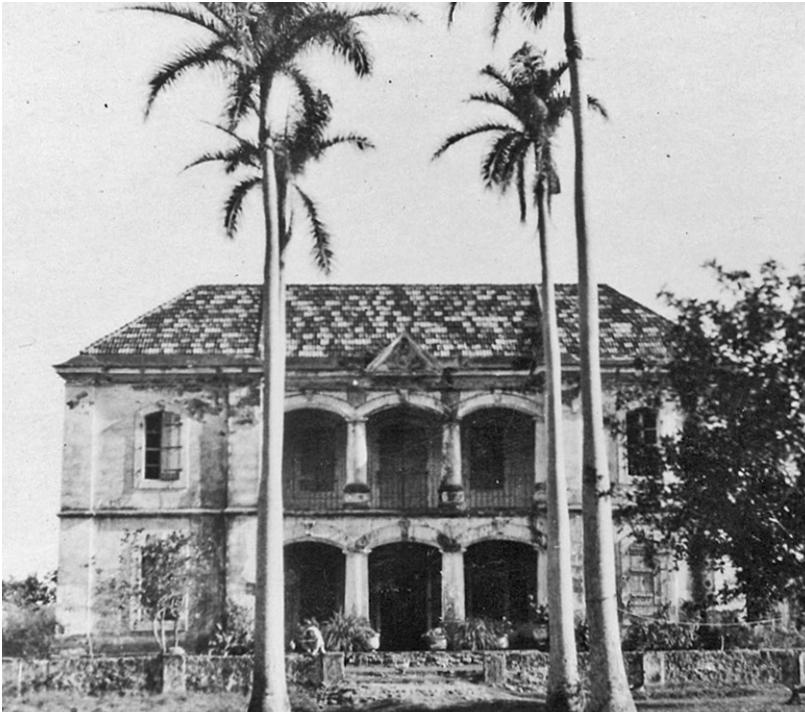


Fig.11 Collège de la Chaussée, vers 1930, coll. J-F. Hibon de Frohen.

LA VARANGUE AU TRAVERS DES TYPOLOGIES



Cette étude permet d’observer l’évolution de la varangue en étudiant différents modèles architecturaux de la Réunion. L’étude de la varangue selon les différentes typologies. L’étude de ses permanences et ses variations dans le temps et selon les modes d’habiter permet de comprendre pourquoi et comment elle est devenue un élément essentiel de l’architecture créole et sa mise en péril depuis quelques dizaines d’années.

Cette partie est accompagnée d’un catalogue¹ et contenant 17 modèles représentatifs de l’histoire de l’architecture réunionnaise. Il permet de comprendre au cas par cas l’objet de l’étude : la varangue.

Différents architectes, anthropologues et géographes ont tenté une classification de l’habitat réunionnais. Malgré leur ancienneté², ces classifications permettent de comprendre les différents modèles architecturaux, dont la chronologie et la typologie ne sont pas toujours très clairs. En effet, alors que certains modèles ont rapidement été abandonnés, d’autres ont perduré de nombreux siècles. La paillote par exemple, est l’un des premiers habitats de l’île. Cette première habitation, souvent précaire, deviendra l’habitat traditionnel des populations pauvres et perdurera jusqu’au milieu du XXe siècle. À l’inverse, les maisons en madriers empilés, autre habitat utilisé par les premiers colons, sont restées rares à cause de la quantité de bois nécessaire à leur construction.³

Classification de Defos du Rau dans « L’île de la Réunion » en 1960 :

- Type I : la case élémentaire à double pente, dite paillote
- Type II : la case de bardeaux à toit « Pavillon »
- Type III : la case-villa
- Type IV : les maisons riches

Classification d’Yves Augeard, architecte des bâtiments de France en 1985 :

- L’époque primitive avec ses modèles importés de l’architecture savante
- L’époque classique intégrant adaptation et appropriation
- Une époque qu’il classifie de baroque

*lorsqu’un modèle est présenté, la nomenclature (>3.4) apparaît, faisant référence au catalogue.

Fig.12 Habitat “petits-blancs” à Marla Bernard Tallet, milieu des années 1980.

¹ voir page 12
² Defos du Rau, 1960 ; Augeard, 1985 ; Delcourt, 1980.
³ voir frise chronologique page 91

Ces différentes classifications permettent un premier regard sur l'architecture de ses débuts au milieu du XXe siècle. À ces catégories, on peut rajouter celles énoncées dans « 350 ans d'architecture à l'île de la Réunion », un panorama plus récent réalisé en 2006 par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Réunion. Cet ouvrage rajoute à la suite des anciennes classifications proposées :

- Standardisation
- Case en l'air⁴
- Case à terre⁵

Ainsi, si on compile ces classifications au sujet étudié de la varangue, on retiendra 6 différents groupes :

- L'habitat minimal
- Les maisons Desbassayns
- Les villas coloniales du XIXe siècle
- La villa créole
- Standardisation
- Case en l'air
- Case à terre

⁴ voir lexique page 12
⁵ ibid.



Fig.13 Varangue, Cécile Tréal et Jean-Michel Ruiz, *Cases Créoles de La Réunion* (Paris: Plume, 2001), 23.

HABITAT MINIMAL

L’habitat minimal comprend beaucoup de modèles d’habitations différents. Il regroupe les huttes, les paillotes, les cases-bidonville, les cases en bois sous tôle⁶, les maisons en madriers empilés et quelques autres. Provenant de périodes différentes, ces lieux de vie restent généralement élémentaires et habités par les classes populaires. Ils sont qualifiés d’habitat minimal car dans les cas les plus extrêmes et plus anciens (la hutte par exemple), ils ne servent qu’à répondre à des fonctions nocturnes et à s’abriter en cas de mauvais temps.

Les premiers modèles datent de la découverte de l’île. Celle-ci ne possédant aucune culture architecturale locale, les premiers arrivants (dix malgaches et deux blancs) ne disposant pas d’un grand savoir-faire, s’inspirent des modèles de leur pays d’origine : la France et Madagascar. Ils construisent d’abord des huttes, puis des paillotes et des maisons en madriers (voir **apports malgaches et français**). Échappant à la chronologie habituelle, certains de ces modèles architecturaux vont perdurer dans le temps. En effet, en 1950, 70% de l’habitation de la Réunion est encore composée de paillotes.⁷

La paillote

Aujourd’hui, il n’existe plus de huttes et quasiment plus de paillotes sur l’île. Quelques cas sont encore visibles dans le cirque de Mafate mais cet habitat n’est construit que dans de rares occasions. Il existe des méthodes de construction différentes selon l’altitude et les zones mais la paillote est principalement faite de végétaux bruts ou tressés tels que le vétiver, le bambou ou encore le vacoa. Plus tard, les matières végétales sont remplacées par de la tôle ondulée en raison de facilité de mise en œuvre ; ce sont les cases « en bois sous tôle » qui vont traverser l’histoire jusqu’à notre époque. D’aspects variés et adaptés aux moyens de chacun, on en trouve sur toute l’île.

Une des particularités de la paillote est sa composition en groupe. Chaque paillote a sa fonction et l’ensemble se comporte comme une unité. On retrouve ainsi plusieurs paillotes sur le terrain d’un seul propriétaire. Les fonctions principales sont généralement la case principale et la cuisine, mais cela peut aussi être une case secondaire, qui est construite lorsque les enfants deviennent adultes et fondent une famille. N’ayant besoin que de répondre à des fonctions nocturnes, la case principale est organisée de manière très simple. Elle comporte une ou plusieurs chambres, et un espace dit de réception.

⁶ voir lexique page 12
⁷ CAUE, 350 ans d’architecture à l’île de la Réunion (Edition CAUE de la Réunion, 2006), 22.



Fig.14 Paillote, *dan ti* case en paille... Avant sa disparition. Réunionnais du monde.

Pour mieux comprendre son fonctionnement et son intérêt, on utilise la monographie d’Alice Maillot, habitante dans le cirque de Salazie. L’essentiel des informations du cas est issu de la thèse « Approche anthropologique de l’espace domestique à la Réunion » de Michel Watin.⁸ En effet, afin d’examiner les espaces domestiques produits à la Réunion et le mode d’habiter créole, il a rassemblé et réalisé plusieurs monographies. Grâce à son travail sur le terrain et aux matériaux recueillis, il permet d’avoir des descriptions de l’utilisation des lieux et leur évolution.

La monographie d’Alice Maillot, permet de comprendre le mode d’habiter traditionnel réunionnais à travers un habitat modeste.

Établie dans une partie des terres qui appartenaient au père de son mari, Alice Maillot s’est installée à côté des maisons de ses deux fils, Marc et Hubert. Sa cour est entourée de la rivière à l’ouest, d’un champ de maïs au nord et les autres côtés sont clos par un mur de pierre empilées. Pour entrer dans sa cour, il faut passer par celle de son fils, Marc, puis descendre quelques marches jusqu’à se trouver sous une treille-chouchou¹⁰. Cette treille, faite de bambou, couvre presque 30m² et relie les deux bâtiments construits dans la cour. Dans le reste de la cour, on trouve des chemins pour accéder aux habitations des autres enfants ou des sentiers, un potager, un parc pour les cochons et d’autres plantes permettant à Alice d’avoir ce dont elle a besoin au quotidien.

La treille-chouchou est le lieu le plus fréquenté de la cour. Alice y accueille ses amis, dresse parfois une table dehors pour les recevoir et y réalise la majorité de ses activités. Le salon, se trouvant à l’opposé, est au contraire beaucoup moins utilisé. Il ne sert qu’à recevoir les invités ou, le plus souvent, à héberger des membres de la famille.

Alors, comme la varangue, la treille-chouchou sert à prendre l’air et recevoir. Même si ce lieu n’est pas « construit », il est le lieu de domestique par excellence de la cour. Son importance se comprend aussi par sa dimension. En effet, alors que la construction principale (contenant deux pièces) ne fait que 18 m², la treille atteint 30 m².

À travers ce cas, on comprend donc qu’une partie du mode d’habiter créole, est la vie en extérieur. Alors, avec peu de moyens, on s’abrite sous une treille-chouchou pour prendre l’air, y inviter ses amis et y exercer les activités quotidiennes. L’utilisation de cet espace devient alors assez similaire à l’utilisation de ce qu’on appellera plus tard, la varangue.

⁸ Michel Watin, « Approche anthropologique de l’espace domestique à La Réunion » (Université de la Réunion, 1991).
⁹ voir lexique page 12
¹⁰ ibid.

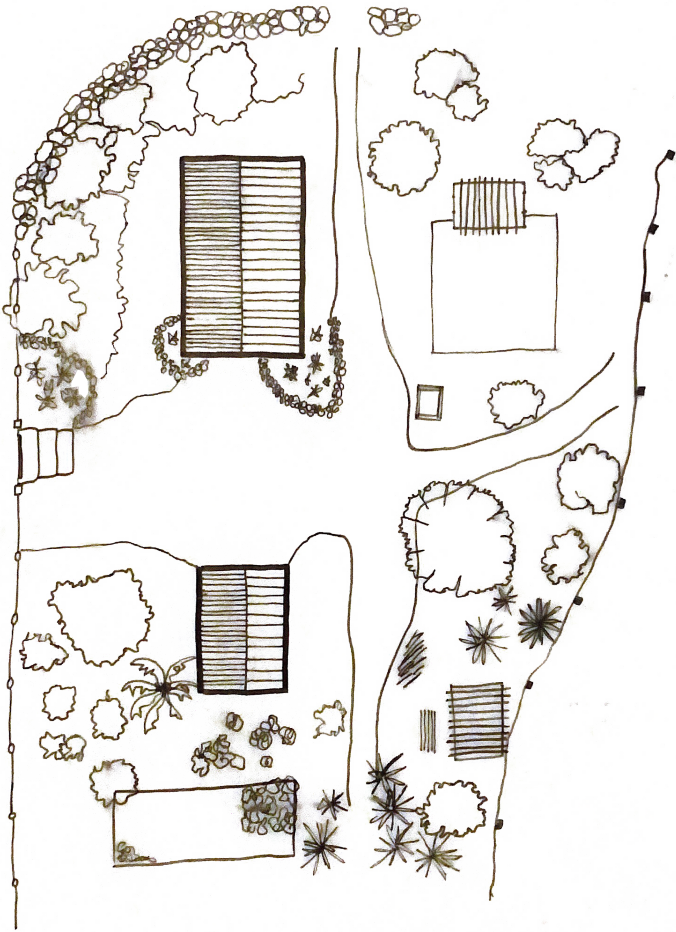


Fig.15 La kour maillot, Michel Watin, Approche anthropologique de l’espace domestique à La Réunion (Université de la Réunion,1990).

La maison en madriers empilés (>1.1)

Cet habitat minimal apparait au XVIIIe siècle, un peu plus tard que les premières paillotes. Pour le construire, on utilise du bois de tamarin ou bois de fer¹¹, qui permet d’avoir des madriers assez grands et qui résiste aux insectes. Ce type de construction est resté rare parce qu’il était plus dur à construire que les paillotes et d’autre part, parce que les ressources en bois ont été rapidement épuisées..

Construites par les colons (aidés des charpentiers et menuisiers de marine engagés par la Compagnie Française des Indes) ces maisons sont d’influence française. En effet, originaires pour la plupart de l’ouest de la France, ces colons construisent des modèles semblables aux fermes bretonnes, normandes ou vendéennes (voir **apports marins**), qui ne comportent pas encore de caractère régional spécifique. Ces constructions font une quinzaine de mètres de long et trois ou quatre mètres de larges, auxquels on ajoute des bâtiments séparés pour la cuisine et le magasin.

L’inventaire de Saint-Paul de 1772, cité dans « 350 ans d’architecture à l’île de la Réunion »¹², nous permet de dresser le plan type d’une maison en madriers empilés de l’époque. Elle possède un soubassement important en pierre, imposant de devoir gravir quelques marches avant de l’atteindre, et une toiture assez haute parfois percée de lucarnes qui permet l’existence d’un grenier. Contrairement à la paillote, elle possède des ouvertures de tous les côtés, permettant une meilleure circulation de l’air. Ce que l’on peut aussi observer sur le relevé produit par le CAUE, c’est une extension à l’avant du bâtiment. Peu semblable aux influences précédemment mentionnées, cette extension a peut-être été rajoutée plus tard et traduit alors d’une première adaptation locale permettant la protection de la façade face au climat tropical et un espace ombragé. Cette fonction climatique est la première utilisation que l’on fera de la varangue à la Réunion, comme dans les maisons Desbassayns. Elles ne contiennent que très peu ou pas de meubles et rafraîchissent la maison.

¹¹ voir lexique page 12
¹² CAUE, 350 ans d’architecture à l’île de la Réunion (Edition CAUE de la Réunion, 2006)



Fig.16 Cabane de bois équarri, Le Manchy : paysage des environs de Saint-Paul, Louis Antoine Roussin, 2e moitié 19e siècle. Musée de Villèle

LES MAISONS DESBASSAYNS

Accompagnées des cures précédemment mentionnées (cf 2_première varangue), les maisons Desbassayns font parties des premiers grands modèles possédant une ou plusieurs varangues. On parlera ici principalement des maisons situées à la Chaussée Royale à Saint-Paul et à Saint-Gilles-les-Hauts, car la troisième maison, moins documentée, a été convertie en collège, Maison Blanche, et a connu de nombreuses transformations.

Ces demeures en pierre appartiennent à deux notables de la colonie : Julien Gonneau-Montbrun et son gendre Henri-Paulin Panon Desbassayns. Bien qu’elles soient uniques dans leur cas, les maisons Desbassayns marquent l’architecture réunionnaise par leur style indo-portugais et européen et importent un nouveau vocabulaire architectural qui va rapidement s’ancrer dans la culture locale.

La première, la plus ancienne, se trouve sur la Chaussée Royale à Saint-Paul. Construite dans les années 1770, elle adopte de nombreuses fonctions. D’abord résidence de la famille Desbassayns, elle devient maison principale de Ombeline Gonneau-Montbrun, dite Madame Desbssayns, au décès de son mari. Plus tard, elle se transforme en collège (le collège Saint-Charles), puis en école franco-chinoise et en 2005, elle devient propriété de la commune. Son plan original¹³ a été modifié lorsque le bâtiment a été transformé en école. Par conséquent, l’organisation intérieure est transformée pour y créer un internat et des salles de classes. (>2.1)

La deuxième, datée de 1788, se trouve dans l’habitation¹⁴ Desbassayns. Très similaire à la maison de la Chaussée Royale, le département la transforme en 1974 en musée historique, appelé Musée de Villèle. Premier musée « site », il regroupe l’ensemble de nombreux vestiges marquant l’occupation Desbassayns. (>2.2)

Construites à quelques dizaines d’années d’écart, ces maisons d’influence indienne et européenne sont très semblables. Elles sont construites en moellons de basalte et recouvertes d’argamaste afin d’obtenir une surface lisse blanchâtre. Leur toiture est plate, et également recouverte d’argamaste. Particularité de la première : elle surélevée, afin d’éviter les inondations lors de la montée des eaux de l’étang. Les maisons, y compris la troisième, ont quasiment le même plan, que l’on appelle plan massé. Sur leurs façades est et ouest, façades principales, on repère des varangues sur les deux niveaux de la maison dont les larges colonnes et les arcs en anse de panier témoignent de l’influence indo-portugaise. Encastrées dans le bâtiment, elles permettent de créer des espaces tampons entre l’intérieur et l’extérieur et de protéger la pièce

¹³ plan que l’on peut retrouver dans le catalogue et qui servira pour l’analyse car il permet de comprendre les modes d’habiter et la construction du XVIIIe siècle.
¹⁴ voir lexique page 12



Fig.17 Façade principale de la maison grand-cour, Thierry Caro, 2011.

centrale des rayons. De plus, elles sont entourées de deux pièces, qui permettent une auto-protection contre les rayons qui se présentent sur les côtés. Dans les deux cas, l'orientation est est-ouest et permet une bonne ventilation naturelle.

Les varangues ont ici, outre la démonstration de richesse par leur superposition et leur architecture, un rôle purement climatique. Elles ne sont pas meublées et l'on n'y séjourne pas. Contrairement aux paillotes, qui dominaient le paysage architectural de l'époque, la varangue ne s'est pas encore intégrée aux modes d'habiter locaux.



Fig.18 Façade arrière du Musée de Villèle, Parny, 2020.

LES VILLAS COLONIALES DU XIX^E SIÈCLE

Grâce à l'économie de plantation, l'île atteint, pour les plus riches, l'apogée de sa prospérité. En effet, lorsque la France perd ses principaux producteurs de sucre, une reconversion s'opère sur l'île. Les petits propriétaires, n'ayant pas les moyens de mobiliser des capitaux aussi importants pour changer de culture, vendent leurs terres aux plus puissants. Cette nouvelle hiérarchie va fortement marquer l'espace de Bourbon. Les Bas sont occupés par les grands domaines et les usines tandis que les blancs prolétariés se réfugient dans les Hauts et retournent aux constructions des premiers colons.¹⁵ À la même période, un certain nombre d'aristocrates fuient la révolution française et viennent s'installer à la Réunion. Imprégnés de culture, ces familles marquent un grand intérêt pour l'Antiquité. Le néo-classicisme trouve alors un lieu privilégié à la Réunion (cf **influence française**).

Convenant parfaitement à la société réunionnaise, éprise de grandeur et de domination, on trouve de nombreuses villas au caractère monumental dont le style va rapidement s'épanouir.

Afin de comprendre l'intérêt de villas coloniales du XIXe siècle, quatre différents exemples représentatifs ont été choisis : la villa du général, la villa du maître Kichenin, la villa Déramond-Barre, la villa Lenoir.

Chacun de ces exemples montre un type de varangue différent. La villa du général, par exemple, n'a pas une varangue entièrement encastrée dans la façade alors que c'est le cas de la varangue de la villa Déramond-Barre. La villa du maître Kichenin, quant à elle, est fermée alors que celle du Président de la Cour d'Appel reste ouverte.

La villa du général (>3.1)

Située sur la rue de Paris, la villa du général, aujourd'hui Villa de la Région, accueille depuis 2018 une partie du Musée des Arts décoratifs de l'océan Indien. Elle est construite entre les années 1840 et 1850, par la famille Lebeau.

Une fois le bareau passé, on se retrouve face à une large varangue se déployant sous toute la largeur de son rez-de-chaussée. Chaque extrémité de celle-ci se termine avec un mur percé d'une fenêtre. Le traitement de la façade principale étant complètement différent de celui des côtés, ces murs servent à bien distinguer et séparer les façades. Cela permet aussi de créer une pièce supplémentaire s'ouvrant sur le jardin avant. Orientés au sud-ouest, les murs ne semblent cependant pas vraiment utiles face

¹⁵ Michel Watin, « Approche anthropologique de l'espace domestique à La Réunion » (Université de la Réunion, 1991), 225.



Fig.19 Façade principale de la maison du général, Christian Vaisse, *L'art de vivre à la Réunion*, (Paris: Flammarion,1988), 46.

aux désagréments des alizés qui soufflent plutôt à l’est. Bien qu’ accolée à la façade du rez-de-chaussée, le premier étage lui, recouvre la varangue. On trouve alors six piliers d’inspiration toscanes permettant de soutenir l’étage. En 1920, après son rachat, Alexis Champiere de Villeneuve (maire de Saint-Benoît), ajoute un porche sur les deux étages couronné d’un fronton orné d’une double frise de lambrequin. Si le décor néoclassique ennoblit déjà les maisons créoles du XIXe siècle, l’apparition dans les années 1860 de décors coupés de bois ou de métal constitue l’étape ultime dans l’embellissement des cases traditionnelles.¹⁶ À la même époque, on change aussi le sol en marbre de la varangue pour y placer des carreaux de ciment cloisonné, formant un motif de tapis.

La villa du maître Kichenin (>3.2)

Propriété de la famille Kichenin depuis 1966, la maison Kichenin semble faire partie des plus vieilles demeures de maître de Saint-Denis. Elle possède une varangue totalement encastrée ; les pièces qui bordent les côtés de la varangue forment une protection supplémentaire. Cependant, contrairement aux maison Desbassayns, elle est fermée et permet la création d’une nouvelle pièce. Elle donne accès à différentes pièces : le salon et deux pièces plus intimes présentes sur chaque côté de celui-ci, ainsi que les deux pièces latérales, qui servent d’accès à l’étage supérieur. A l’arrière, on retrouve une autre varangue, ouverte mais plus petite. Entourée des pièces de services et ne possédant pas d’étage au-dessus d’elle, elle est plus intime et utilisée par la famille et les domestiques.

Au début du XIXe siècle, grâce à l’économie sucrière, de nombreuses maisons rustiques se transforment en grandes villas néoclassiques. C’est le cas de la villa Déramond-Barre et de la villa Lenoir.

La villa Déramond-Barre (>3.3)

Cette maison est localisée à l’angle des actuelles rue du Maréchal-Leclerc et rue de Paris dans le centre-ville de Saint-Denis. À la fin du XVIIIe siècle, il existe seulement un grand pavillon au milieu de la parcelle et deux autres pavillons à étages, indépendants du corps principal. On trouve aussi des dépendances, accolées aux murs nord et est de la parcelle.

Dans les années 1830, le propriétaire d’une sucrerie à Sainte-

¹⁶ Bernard Leveneur et Fabienne Jonca, *Cases créoles de la Réunion* (PREC 2011), 20.



Fig.20 Villa du maître Kichenin, Anne Chopin, *Le patrimoine de la Réunion* (Hervé Chopin, 2019).
Fig.21 Vue de la Maison Déramond-Barre en 1983, SDAP 974.

Suzanne, Gaspard Victor de Heaulme-Loricourt s’y installe avec sa famille et modifie profondément la maison.¹⁷ Il ajoute un étage au pavillon central et relie les deux autres pavillons par une varangue surmontée d’une enfilade. Par ces ajouts, il crée l’une des premières façade-écran de l’architecture réunionnaise devant le corps principal. Décorée par des colonnes toscanes et des pilastres, la varangue avant est encastrée, comme celle de la villa du maître Kichenin. À l’arrière, une varangue bien plus petite donne accès aux dépendances. Comme celle du maître Kichenin, elle est plus intime et réservée à la famille et aux domestiques.

La villa Lenoir (>3.4)

Sur la base d’un noyau central du XVIIIe siècle, la villa Lenoir s’est transformée et agrandie.¹⁸ Cette transformation, que l’on comprend bien dans le plan, consiste à l’apport d’un avant-corps et de varangues latérales et arrières. L’avant-corps, est composé d’un attique et percé à sa base d’une vaste varangue fermée. Constituée de nombreuses varangues, cette villa permet de comprendre les différents rôles de celle-ci. La varangue avant, espace de transition, de réception et extension du salon, affirme l’apparat de la maison. À l’inverse, la varangue arrière est familiale et domestique : cette distinction est exprimée par divers ornements et revêtements comme ceux des sols par exemple. À l’avant, on trouve des dalles de marbre et à l’arrière, des carreaux de terre cuite.¹⁹ On retrouve aussi cette distinction dans le plan : la varangue avant donne accès aux salons alors que l’arrière donne accès à l’escalier menant à l’étage, à la cuisine et aux dépendances. Les varangues présentent sur les côtés, quant à elles, ont principalement des rôles climatiques. Elles protègent des rayons directs du soleil, préservent les façades des pluies et tempêtes tropicales et assurent une ventilation naturelle. Comme la varangue arrière, elles sont plus intimes que la varangue de la façade principale.

Ces quatre exemples, et il en existe beaucoup d’autres similaires (Villa Motais de Narbonne, Villa Rieul, Villa Sulliman, etc), permettent d’observer que varangue et néoclassicisme s’allient parfaitement. Dans certains cas, c’est un véritable décor de théâtre qui est plaqué sur la maison, ce qui lui confère une majesté perceptible depuis la rue. On découvre aussi que la varangue, selon sa position avant/arrière, n’a pas le même rôle. Alors que toutes les varangues gardent des fonctions climatiques, la varangue avant est un lieu de représentation et d’apparat

¹⁷ Bernard Leveneur, *Monuments historiques Saint-Denis de La Réunion* (Ville de Saint-Denis, 2005), 23.
¹⁸ Christian Vaisse et Christian Barat, *L’art de vivre à la Réunion* (Paris: Flammarion, 1988), 159.
¹⁹ ibid.

alors que la varangue arrière est plus intime. L’orientation cependant, n’a pas un rôle prépondérant dans le choix du placement de la varangue. Certaines sont à l’ouest, à l’abri des alizés, alors que d’autres permettent la circulation de la brise fraîche; l’une préfère l’ombre tandis que d’autres préfèrent l’ensoleillement du nord, sans qu’aucune tendance ne domine jamais. Une orientation face à la rue est préférée à une orientation selon les vents et la course solaire. Se référant aux modèles classiques, les plans et façades symétriques de ces villas vont durablement marquer l’architecture réunionnaise et son organisation spatiale.

LA CASE CRÉOLE

Vers la fin du XIXe siècle, l’architecture des maisons se créolise; elle fusionne, créée et combine des éléments venus d’horizons différents²⁰; elle est expressive, culturelle et adaptée. Très vite, les grandes cases exposées dans la partie précédente constituent des modèles pour les cases plus populaires. On retrouve dans ces petites cases l’exubérance ornementale et les même codes que dans les grandes demeures. À la recherche de meilleures conditions climatiques et d’adaptation aux modes de vie, cette architecture est très créative et imaginative, incorporant varangues, lambrequins et éléments d’inspirations victorienne²¹ et malabare. Elle forme un style typiquement créole, qui s’émancipe de la métropole en se débarrassant des références coloniales pour créer ses propres principes.

Principes de la villa créole (>4.1)

L’implantation de la maison obéit à deux règles principales : l’orientation et la position sur la parcelle. En ce qui concerne l’orientation, la règle est simple. La case doit être orientée face à l’accès principal, la rue, le chemin ou le sentier et ne tient pas du tout compte de la course solaire ou des vents. Cela permet alors de déterminer l’avant et l’arrière, une séparation importante de l’architecture créole. Ainsi, si un chemin d’accès est remplacé par un autre ou si la desserte de la propriété change, c’est l’ensemble de la case et de la cour qui se modifient et se transforment pour respecter le nouvel accès.²² La deuxième règle, c’est la position de la case sur la parcelle. Dès que possible, elle est implantée proche du centre de la parcelle, à équidistance des limites latérales. C’est ensuite l’avant, qui régit le recul de la maison par rapport à la rue. La distance doit être suffisante pour que l’on puisse entretenir un jardin. L’arrière, lui, est composé du reste de la parcelle. Si la parcelle est plus petite, les différents espaces se rétractent mais aucun ne disparaît.

Séparés par le bâtiment, l’avant et l’arrière de la cour se distinguent en de nombreux points, et cela aussi bien dans les grandes demeures que les petites cases créoles. Dans l’habitat traditionnel, la circulation se fait de manière linéaire, de l’avant vers l’arrière. L’avant est le lieu de représentation. Selon l’ethnologue Eliane Wolf, « la *kour* avant s’étend du *baro* à l’entrée principale de la *kaz*, y compris la *varang*. Elle fait l’objet de soins particuliers : parterre de fleurs, bassins, allées... »²³ À l’inverse, la cour arrière est réservée aux activités domestiques. Elle possède principalement des plantes vertes et la disposition du jardin est plus souple. C’est aussi là que l’on trouve le potager, la cuisine extérieure

²⁰ Axel Gauvin, *La Kaz créole de la Réunion* (Lofis, 2006), 23.
²¹ L’île a été occupée par l’Angleterre entre 1810 et 1815 et est aussi influencée par l’île voisine : Maurice, où l’architecture victorienne est fortement présente.
²² Michel Watin, « Approche anthropologique de l’espace domestique à La Réunion » (Université de la Réunion, 1991), 151.

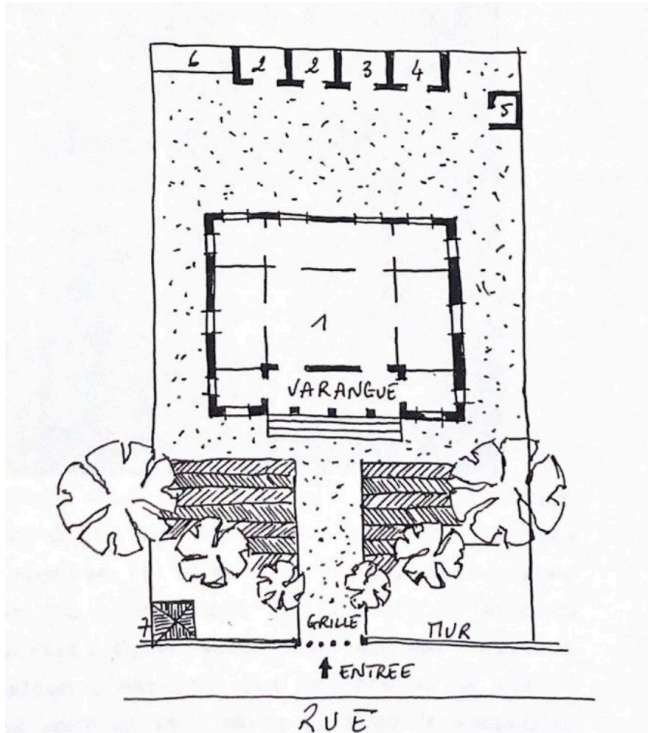


Fig.22 La case créole type.

et autres éléments du quotidien créole.

La case comprend généralement : un espace de réception, une varangue et un salon ; un espace pour les repas, la salle à manger ; un espace pour le sommeil, les chambres à coucher. Dans les cases les plus populaires, cet espace est réduit à un salon et à une chambre. Chez les plus riches, on peut avoir une varangue à l'avant, un petit salon, un grand salon, un bureau, une varangue à l'arrière et quelques chambres à l'étage.

La varangue, sous l'influence du style néoclassique, et grâce à la créativité réunionnaise, devient une véritable pièce à vivre plus ou moins richement meublée. Il s'agit alors d'une créolisation poussée. Elle est l'espace d'hospitalité où l'on reçoit le visiteur tout en protégeant l'intimité, un lieu de transition entre le dehors et le dedans.

Maison Turquet (>4.2)

Devenue propriété de Michel Octave Grenier en 1890, celui-ci fait construire la maison puis ses dépendances en 1893 et 1899. Elle est ensuite rachetée par la famille Turquet en 1967, qui la rénove entièrement. Le plan de cette maison est classique. Depuis le jardin, on accède à la varangue après quelques marches. Fermée, elle est entourée de deux petites pièces et donne accès au salon. L'intérieur de la varangue forme une grande pièce à vivre qui sert d'espace de réception ou de repos. Des éléments en bois viennent décorer le haut des fenêtres afin de ventiler l'intérieur et d'éviter la surpression. Sur l'autre façade, une grande varangue ouverte s'étend le long de la maison. Plus profonde au centre, elle est meublée et utilisée comme une salle à manger. Les dépendances qui se trouvaient au fond du jardin ont été détruites et la cuisine se trouve maintenant dans l'une des pièces donnant accès à la varangue arrière. Ces deux varangues se trouvant dans un axe nord-sud, elles permettent une ventilation naturelle. Enfin, on trouve une dernière varangue sur la façade ouest, remplissant son rôle de protection de la façade.

Cette maison, bien qu'elle ne représente pas les cases créoles plus modestes, permet grâce à ses trois varangues de montrer les différents rôles que la varangue peut remplir. Celle à l'avant, est fermée et permet de recevoir les invités depuis le jardin. À l'arrière, une plus large varangue est utilisée comme salle à manger. Enfin, une varangue latérale, qui protège la façade ouest.

²³ Eliane Wolff, *Quartiers de vie: approche ethnologique des populations défavorisées de l'île de la Réunion* (Paris: Méridiens Klincksieck, 1991), 44.



Fig.23 Maison Turquet, Anne Chopin, *Le patrimoine de la Réunion* (Hervé Chopin, 2019), 321.

Fig.24 Maison Turquet, Anne Chopin, *Le patrimoine de la Réunion* (Hervé Chopin, 2019), 321.

INDUSTRIALISATION

Aux prémices de la départementalisation, la Réunion est laissée dans un état de délabrement important. La plupart des réunionnais vivent encore dans des logements précaires et n'ont pas tous accès à l'eau ou à l'électricité. D'après l'Insee, en 1954, 7% des logements sont en dur ; 47% en bois ; 28% en torchis et paille. « 24% des logements n'ont qu'une pièce et 43% en ont deux.²⁴ En effet, bien que peu touchée par la guerre, les retards en matière de logement et d'équipements restent considérables dans tous les domaines. De plus, la population subit un terrible cyclone de 1948, qui incite à rechercher un logement plus solide.

Coincitant avec les débuts de l'industrialisation et la préfabrication, de nombreux modèles (cases Tomi, case SATEC et Bourbon bois) vont se développer pour loger de manière plus durable les habitants les plus démunis à moindre coût.

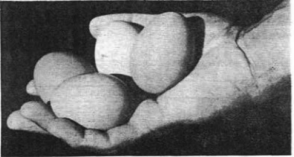
Case Tomi

Imaginée par l'entrepreneur Tomi, l'architecte Dubreuil et financée par le Crédit agricole, la Case Tomi apparait dans le paysage réunionnais dans les années 60. Touché par les conditions de vie difficile des habitants, le Crédit Agricole se lance dans la construction. Le directeur de l'époque, Jean de Cambiaire, lance une Coopérative d'Habitat Rural et lance l'opération d'habitat rural à caractère social. Dessinée par l'architecte Louis Dubreuil, ces cases sont standardisées, économiques, en rez-de-chaussée et faites d'une ossature en bois préfabriquée en usine. Adaptée au climat tropical et étant destinées à l'ensemble de la population, elles deviendront très vite populaires.

Le premier modèle réalisé est la case 61, en référence à sa date de construction, l'été 1961. Il se compose de deux bâtiments : la case et un bloc annexe abritant cuisine et sanitaires. Le corps principal adopte un plan carré divisé en quatre parties égales. Des cloisons, reposant sur un pilier central, sépare les pièces créées. Comme dans l'habitat traditionnel, les parois ne sont pas de toute hauteur. Cela permet l'optimisation de la circulation de l'air. La structure est en bois tandis que le toit à quatre pans est recouvert de tôle ondulée. L'ensemble suit le principe de la symétrie, qui est aussi caractéristique de l'habitat traditionnel. Enfin, pour se protéger du soleil, un auvent est placé devant l'entrée principale et les autres ouvertures bénéficient d'ouvertures à l'italienne. Détachée du corps principal, le bloc annexe se trouve derrière la case. Cette séparation faite en référence à l'habitat traditionnel, sépare la cuisine de la case principale pour éviter les odeurs et les feux. Souvent, l'espace entre les deux est

²⁴ CAUE, 350 ans d'architecture à l'île de la Réunion (Edition CAUE de la Réunion, 2006), 91.

4 oeufs tous les jours



une maison toute la vie

Si vous habitez en zone rurale (c'est-à-dire partout ailleurs qu'à St-Denis ville), vous pouvez avoir cette maison pour 50.145 frs par an.

Vous pouvez même l'avoir pour 47.280 frs par an si vous êtes agriculteur.

Et ce n'est pas tout : si vous bénéficiez d'une aide au logement, le montant de votre remboursement annuel sera réduit à 37.648 frs (34.780 frs si vous êtes agriculteur.)

Et le versement au comptant ? Pas de versement au comptant.

Oui, vous avez bien lu : 34.780 frs an - C'est tout.

Ce que cela représente :

- le revenu de 67 goulottes de canne
- ou celui de 63 goulottes de géranium
- ou encore 4 oeufs par jour

Avec 4 oeufs par jour, vous pouvez avoir votre maison.

Voulez-vous en savoir davantage ? Interrogez les bureaux du Crédit Agricole ou l'Entreprise TOMI. Vous serez bientôt logé.



C'est la nouvelle case 64 TOMI (F 4). Vous pouvez la visiter à la cour TOMI, près du Petit Marché, à Saint-Denis.

TOMI

100, rue Maréchal Leclerc - ST DENIS
Bourbon Bois - Zone Industrielle - LE PORT

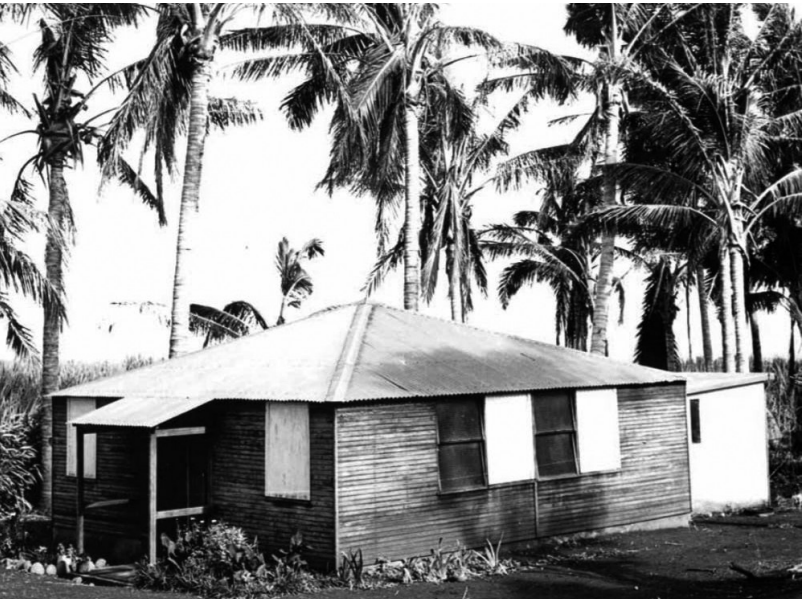


Fig.25 Slogan case Tomi, Les premières pub de la Réunion, Réunionnais du monde.

Fig.26 Case Tomi, Case Tomi, Satec : révolution de l'habitat à la Réunion Réunionnais du monde.

couvert d'une tôle, rappelant la treille-chouchou chez Alice Maillot.
Économique et respectueuse des modes d'habiter locaux, la case Tomi va connaître un succès important après qu'elle ait résisté au cyclone Jenny de 1962. Suite à cet événement, de nombreuses variantes sont construites, rajoutant souvent une varangue et intégrant la cuisine et les sanitaires à la case. Certains se souviennent encore du célèbre slogan : « Quatre œufs tous les jours, une maison pour la vie ».²⁵

Case SATEC (>5.1)

Parallèlement aux cases Tomi, un nouvel habitat préfabriqué se développe : la case SATEC. À cette période, le développement des industries du bâtiment menace fortement les artisans qui travaillent dans ce secteur. Alors, pour les aider et éviter leur disparition, l'état créé en 1961 la Société d'Aide Technique et de Coopération, plus connue sous le nom de SATEC. Son but est aussi de lutter contre l'habitat précaire et insalubre : À Saint-Denis, 12 000 habitants occupent encore des bidonvilles en 64.²⁶

Le premier modèle, composée d'un rez-de-chaussée seulement, fait appel à des matériaux modernes pour l'époque : le parpaing, le métal, les nacos²⁷ ; et permet de concevoir des F5 ou F6 à des prix très raisonnables. L'intérieur s'organise autour du séjour, entourée des chambres de part et d'autres de la pièce. Contrairement aux premiers modèles de la case Tomi, la cuisine et la salle de bain sont intégrés à la maison. En façade, une large varangue s'étend sur la longueur de la façade. Malgré la perte de la symétrie, la varangue reste présente et ouverte sur la rue, permettant de garder les traditions de l'architecture locale. Ainsi, la varangue jusque-là réservée principalement aux cases créoles se démocratise.

²⁵ Réunionnais du Monde.
« Les premières pubs de la Réunion - Réunionnais du Monde ». Consulté le 20 décembre 2023. <https://www.reunionnaisdumonde.com/magazine/actualites/les-premieres-pubs-de-la-reunion/>.

Case Bourbon bois (>5.2)

Dans les années 1970, les problèmes de logements restent toujours très importants et la modularité offerte par les cases Tomi semble atteindre ses limites. L'entrepreneur fait alors appel à Fabien Vienne, qui lui propose alors un nouveau système constructif, le système EXN. Ce système, grâce à une série limitée d'éléments préfabriqués en bois et combinables entre eux, autorise une production architecturale variée.²⁸ Composée selon une trame carré régulière de 3.3 mètres, cette structure de type poteaux-poutres a démontré sa solidité à plusieurs reprises, en

²⁶ CAUE, 350 ans d'architecture à l'île de la Réunion (Edition CAUE de la Réunion, 2006), 119.
²⁷ voir lexique page X
²⁸ Manon Scotto et Xavier Dousson, Fabien Vienne à La Réunion 1949-1995 (TER'LA, 2021), 42.



Fig.27 Réalisation d'une maison individuelle, Fonds Vienne, Fabien et agence SOAA, 1975-1976.

particulier à la suite du violent cyclone Firinga en 1989.²⁹ Enfin, grâce à cette modularité, on peut établir des plans uniques s’adaptant aux revenus de chacun et créer du logement social ou plus luxueux sans changer de système constructif. Il existe donc tous types de cases : certaines ont des petites varangues, d’autres s’étendent le long de la façade, certains choisissent même une varangue sur le pourtour entier de la case.

Ces différentes modèles marquent donc un progrès conséquent de la création d’un habitat standardisé combinant une bonne qualité d’habitat et les principes de l’architecture traditionnelle créole. Malgré leur objectif commun d’un habitat résistant et adapté à la classe la plus populaire, on observe tout de même des différences entre les modèles : alors que certains modèles privilégient la cuisine à l’extérieur et la symétrie comme la case Tomi, d’autres modèles acceptent l’incorporation d’éléments plus modernes avec l’utilisation du béton et cuisine et sanitaire intégrés. En revanche, la varangue reste une constante de cet habitat. Qu’elle soit en coin, le long de la façade ou encore présente sous la forme d’une tôle dans les rares cas du premier modèle de la case Tomi, cet élément de l’architecture traditionnelle est très souvent présent.

²⁹ Manon Scotto et Xavier Dousson, *Fabien Vienne à La Réunion 1949-1995* (TER’LA, 2021), 42.

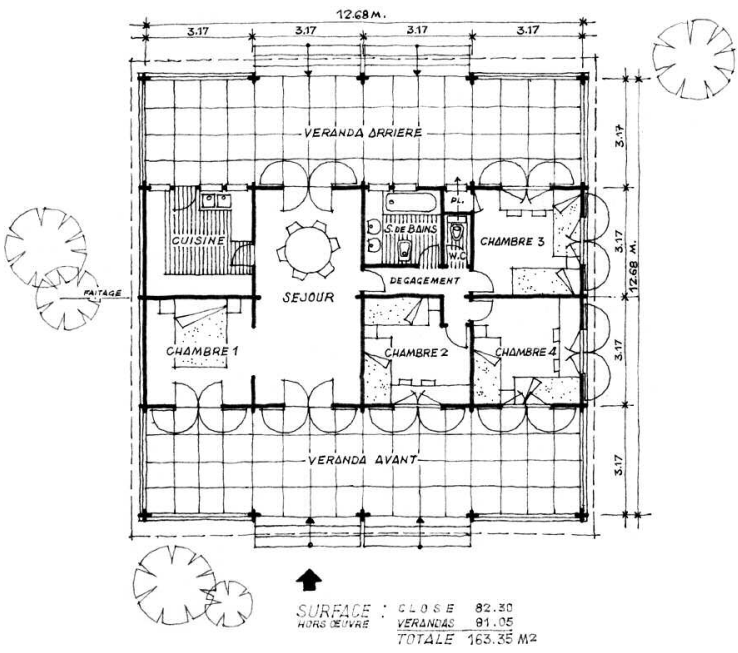


Fig.28 Plan de la maison de Monsieur Phaure, Fonds Vienne, Fabien et agence SOAA, 1975-1976.

CASE EN L’AIR

La période d’après-départementalisation est caractérisée par une forte croissance démographique. En outre, malgré la création des logements standardisés, les conditions de vie déplorable des réunionnais persistent et le nombre de logements précaires et insalubres ne cesse d’augmenter. On assiste alors à une « métropolisation » de l’île et à la création de la S.I.D.R, la Société Immobilière du Département de la Réunion, premier bailleur social de l’île. De nombreuses barres et tours sont créés, changeant totalement l’apparence de la ville et bouleversant considérablement la vie de la population insulaire. Pour accélérer les opérations de réabsorption de l’habitat insalubre, on crée même un loi anti-bidonville, la loi Debré. Promulguée en 1964, elle permet d’accélérer les procédures pour les terrains occupés par des bidonvilles.

Les Remparts (>6.1)

Située en plein centre-ville de Saint-Denis, la Résidence des Remparts faisait partie d’une vaste opération d’urbanisme dans ce quartier.³⁰ Dessinée par l’architecture Jean Bossu et livrée en 1954, elle sera finalement le seul immeuble réalisé. Construit pour la nouvelle classe moyenne et plus particulièrement pour les fonctionnaires métropolitains nouvellement installés, cet immeuble est le premier grand immeuble de sept niveaux avec ascenseur. Le programme comporte des bureaux au rez-de-chaussée et 36 logements de type F2 ou F3 répartis sur six niveaux. L’appartement de type F3 est un appartement traversant. Bénéficiant d’une petite varangue, le mode d’habiter n’a quand même rien à voir avec la tradition locale et marque une rupture importante. Premièrement, la stratification utilisée dans le logement traditionnel est modifiée. On entre d’abord par le salon pour accéder à la varangue et la chambre, espace le plus intime de la case, possède un accès à la varangue. De plus, s’inspirant de l’organisation traditionnelle des familles bourgeoises, l’immeuble possède un escalier de service à l’arrière, une chambre et des sanitaires pour les domestiques. On remarque cependant une adaptation au climat local. En effet, orienté nord-sud , l’appartement bénéficie d’une exposition idéale pour optimiser les apports d’air et se protéger des rayons du soleil.

Hélioport (>6.2)

En 1965, la ville du Port est « un immense bidonville de paysage aride »³¹. Alors, à la suite des élections de 1971, le nouveau maire, Paul

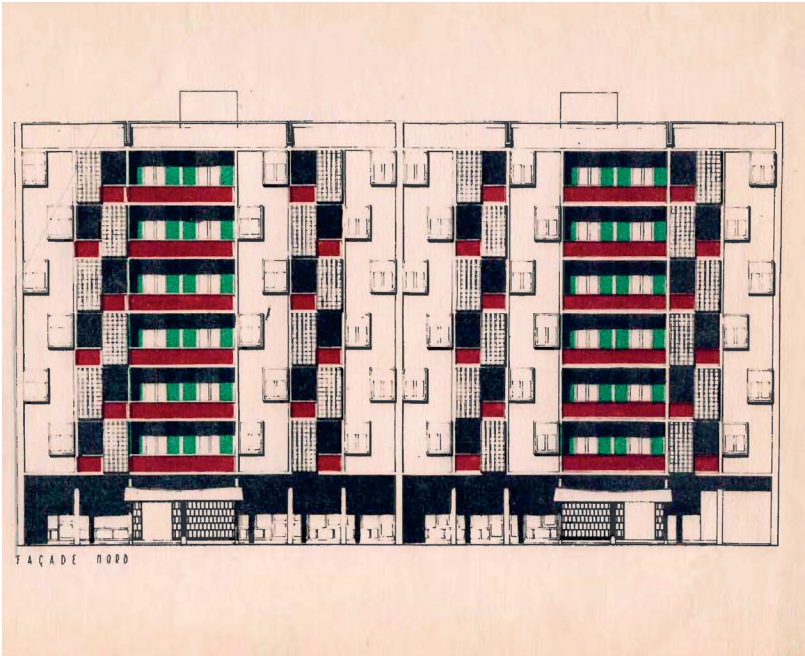


Fig.29 Façade nord, Résidence des Remparts, Fabien Vienne et Jean Bossu, 1954.

Vergès, décide de réaliser un nouveau plan d'aménagement de la ville. Parmi les 650 logements HLM prévu, le projet Hélioport, réalisé par Bossu et Groupe 4 architectes est choisi par le conseil municipal. Ce projet à vocation sociale (contrairement au projet précédent Les Remparts), propose un ensemble d'immeuble à R+4. Dans la typologie choisie, on accède à l'intérieur de l'appartement en passant à travers d'une varangue, rappelant la stratification de l'habitat traditionnel. On accède ensuite au salon, entourée des chambres, de la salle de bain et de la cuisine. Afin de bénéficier d'une ventilation traversante, des jalousies sont situées au-dessus des portes des pièces.

Ilet du centre (>6.3)

Situé à Saint-Pierre, le projet de l'Ilet du centre à été délivré en 2009. Ce projet plus récent, s'oriente vers les enjeux actuels de la construction en milieu tropical et tente de réintégrer la varangue comme vraie pièce du logement et non une sorte de balcon couvert. La rupture principale de ce projet avec les autres logements sociaux consiste à une remise en question de la varangue à l'échelle urbaine. Chaque logement est desservi par une coursive extérieure, c'est la varangue urbaine. Afin de bénéficier de plus d'intimité, la coursive principale est éloignée de la façade et chaque logement est desservi par des petites passerelles privatives. Une fois dans l'appartement, l'organisation se sépare en deux : d'un côté on a la cuisine et le séjour et de l'autre la salle de bain et la chambre. Ces deux espaces ont accès à une grande varangue.

Par rapport à la métropole, les immeubles restent peu denses et donnent accès à une certaine modernité. La proximité de la cuisine et des sanitaires et la résistance du logement face aux aléas climatiques sont appréciés. Les plans tentent aussi d'être de plus en plus en accord avec les modes d'habiter et le climat. L'entrée se fait quelques fois par la varangue (>6.2), cherchant à adapter le mode de vie traditionnel au logement collectif. Ce nouveau mode de vie reste cependant un choc pour les premières générations, qui n'ont jamais vécu dans un tel cadre spatial.

³⁰ Département de La Réunion. « Les petites Histoires de l'Architecture Réunionnaise - Immeuble remparts », YouTube, 2016.
³¹ Yves-Michel Bernard, «Immeubles» dans *Le Patri-moine à l'île de la Réunion* (Hervé Chopin, 2023), 203.



Fig.30 Façade intérieure, Ilet du centre, LAB réunion, 2008.

CASE À TERRE

La case à terre est majoritairement constituée de deux typologies de logements : les maisons individuelles (privées ou à caractère social) et l’habitat semi-collectif. Originellement, la case à terre se compose d’un seul étage. Actuellement, de plus en plus de case possèdent déjà deux étages, à l’inverse des cases en l’air qui tentent de rester à échelle humaine.

Maison d’entrepreneur (>7.1)

Réservée à une population moins précaire que celles vivant dans les bidonvilles, les « maisons d’entrepreneur » ou « maisons de constructeurs » - noms utilisés par le CAUE³²- sont des maisons individuelles. Faites de parpaing, ces logements sont créés par des dessinateurs selon les goûts de leurs clients puis reproduits pour d’autres clients même si le terrain et l’orientation sont totalement différents. On y ajoute ensuite des éléments considérés comme « traditionnels » : des colonnes, un carrelage brillant, des lambrequins, des statues. Il s’agit du style néorégional³³, c’est-à-dire un style qui se veut régional mais qui le dénature totalement.

Le cas présenté ici est une maison accolée à la limite de la propriété. En effet, la taille réduite et la forme étriquée des nouvelles parcelles n’arrêtent pas la volonté de construire une grande case « en dur ». Les plans se trouvent alors contorsionnés, constituant une architecture strictement formée par les dimensions de la parcelle et des règles d’urbanisme. La tradition, pourtant recherchée par les propriétaires, disparaît dans la réalisation de la maison. La symétrie se perd souvent, l’accès se fait où il peut. Par contre, on retrouve les habitudes traditionnelles dans le fonctionnement interne de la maison. Dans le cas choisi pour exemple, on retrouve la séparation entre salle à manger et séjour, souvent perdue dans les appartements, ainsi qu’une large varangue devant la cuisine et le séjour. L’entrée dans le logement se fait cependant par le côté et non par la varangue, probablement car l’orientation de la varangue prédomine sur l’accès.

Logement social (le cas de l’habitat semi-collectif) (7.2)

Afin de donner accès à la propriété aux couches les plus démunies de l’île (les cases en l’air sont plus souvent dédiées à la location), de nombreuses initiatives de logements subventionnés sont mises en place depuis la fin du XXe siècle : les logements très sociaux, L.T.S et les logements évolutifs sociaux L.E.S. On ajoute à cela les logements locatifs



Fig.31 Réalisation de logements sociaux, Fabien et agence SOAA, 1975-1976.

très sociaux, L.L.T.S, qui sont, comme indiquent leur appellation, dédiés à la location. Ces trois types de logements, peu coûteux, se veulent mieux adaptés aux traditions réunionnaises qui ont été bouleversées par la multiplication des habitations collectives. D’abord individualisés ou contenus dans des immeubles, les logements subventionnés prennent aussi souvent la forme d’habitats semi-collectifs.

Cet habitat, constitué de logements accolés, en bande ou deux par deux, en lignes ou décalés, apparaît à la fin du XXe siècle. Il permet l’accès au logement pour de nombreuses familles tout en respectant une certaine intimité et une échelle plus humaine que dans les cases en l’air. Alors que le béton prédomine dans la construction, on voit réapparaître l’utilisation du bois et aussi des toits à quatre pans, rappelant les cases créoles. En effet, contrairement à la typologie présentée plus haut, l’habitat semi-collectif tente de retrouver le lien social perdu dans les cases en l’air et l’image familière des petites cases. L’exemple type d’un logement semi-collectif est le suivant (>7.2) : L’accès à la maison se fait par un petit chemin menant à l’entrée. On y trouve un auvent ou une treille, protégeant partiellement la façade. On accède ensuite au salon, également utilisée comme salle à manger. Cette pièce communique souvent avec la cuisine, suivant de plus en plus le modèle des cuisines américaines. La salle de bain et la chambre, possédant aussi un accès depuis la façade avant, sont séparés des espaces d’accueil. Enfin, depuis le salon et la cuisine, on accède à une varangue arrière. Le logement semi-collectif tente ainsi de respecter quelques principes de l’architecture traditionnelle : la symétrie de la façade avant (bien qu’elle ne soit pas toujours possible) ; une varangue avant, devenue un simple auvent mais bénéficiant de caractéristique similaires ; un accès au salon, espace de réception, depuis la façade avant ; une varangue arrière, permettant une pièce supplémentaire à l’abri du soleil; et des ouvertures se faisant face permettant une bonne circulation de l’air.

³⁰ Département de La Réunion. « Les petites Histoires de l’Architecture Réunionnaise - Immeuble remparts », YouTube, 2016.
³¹ Yves-Michel Bernard, «Immeubles» dans *Le Patri-moine à l’île de la Réunion* (Hervé Chopin, 2023), 203.

Au travers des 7 groupes présentés, on s’aperçoit que de nombreux modèles architecturaux différents ont été réalisés en un laps de temps très court. De plus, les deux grandes phases historiques (le colonialisme et la départementalisation) ont eu un impact considérable sur l’architecture et les modes d’habiter locaux. Malgré un modèle souvent imposé et une acculturation continue des populations dominées³⁴, une architecture créole se crée. Elle combine, fusionne et crée de nombreux éléments afin de former une architecture propre aux coutumes locales et à l’insularité. Créolisation d’éléments néoclassiques et indiens, la varangue fait partie intégrante de l’architecture locale. Alors qu’elle disparaît dans les modèles importés post-départementalisation, elle reprend sa place dans une architecture plus récente, plus soucieuse des modes d’habiter locaux et qui ne tente pas de reproduire les modèles métropolitains. Ainsi, malgré les variations dans son architecture, sa fonction et sa dimension selon les modèles, la varangue demeure un élément constant depuis son importation sur l’île.

UNE ARCHITECTURE, DES ENJEUX

La crise du logement à la Réunion, (introduite lors de l'étude des groupes « standardisation » et « case en l'air ») présente depuis l'accroissement de la population et l'exode rural massif qui a suivi la départementalisation, est plus que jamais d'actualité. En effet, dans son nouveau rapport datant de 2022, la Fondation Abbé Pierre estime que plus de 100 000 personnes sont mal logées à la Réunion et que près de 3 Réunionnais sur 10 sont touchés par la crise du logement.¹

Face à cette crise, deux contraintes « techniques » s'ajoutent : un territoire limité et un climat tropical. Sur l'île, l'aménagement du territoire est fortement contraint par sa topographie et ses reliefs très accidentés. Ainsi, sur les 250 000 ha émergés qui composent la petite île de l'océan Indien, seuls 100 000 sont aménageables, soit 40% de la superficie totale.² La deuxième contrainte est celle du climat. Auparavant cohérent avec le climat réunionnais, l'habitat s'est tourné vers une forme plus industrialisée qui ne s'avère pas toujours adaptée aux conditions locales. Par ailleurs, l'augmentation excessive des consommations d'énergie liées au rafraîchissement prouve que la conception des logements n'est pas en adéquation avec les exigences du territoire.³

Face à l'urgence de se loger depuis de la départementalisation, la quantité a alors été favorisée par rapport à la qualité. Les logements surchauffent et ne correspondent pas aux modes de vie locaux. Pour garantir un habitat adapté, il importe donc d'allier les contraintes de la densification aux modes de vie locaux et donc construire de manière cohérente face au climat réunionnais.

En seulement trois siècles d'histoire, la Réunion a vu émerger de nombreux modèles architecturaux. Expression d'une culture régionale à la croisée d'influences diverses, l'architecture de l'île est un puissant facteur identitaire. La varangue, présente dans les différents modèles évoqués, persiste dans le paysage réunionnais. Intégrant habitudes locales et confort climatique, elle est un atout incontournable pour répondre aux enjeux climatiques face à la contrainte démographique.

Apparues pour les premières fois dans les cures et les maisons Desbassayns, la varangue intègre rapidement la tradition créole et se pérennise. Cependant, si l'usage de celle-ci semble constant dans les cas étudiés, les immeubles de logements collectifs démontrent qu'elle est souvent transformée, causant ainsi une rupture totale avec la tradition créole. De fait, malgré l'aspiration à intégrer des caractéristiques locales aux habitations modernes, elles sont souvent mal pensées, car affiliées à des modèles importés et imposés. Souvent reproduite dans les cases en l'air, la varangue reste inadaptée face à un plan importé de la métropole.

Fig.32 Les fougères d'argent, entre 1900 et 1930, Archive départementale de la Réunion.

¹ Morgan Fache, « Etat du mal-logement à La Réunion : la Fondation dévoile son éclairage régional | Fondation Abbé Pierre », 2022.

² Elodie Chalencon, « Les possibilités d'une densification verticale à l'île de la Réunion: de la kaz atèr à la kaz atèr anèr » (Université Grenoble Alpes, 2015), 221.

³ ibid.

PERTE DES TRADITIONS

Irruption de la modernité

Quelques années après sa promulgation en 1946, la départementalisation n’a que peu d’effets sur l’île et ses habitants. Néanmoins, à partir des années 1970, de nombreuses grandes administrations de l’État français s’y installent, instaurant les débuts d’une politique de « rattrapage et d’égalité avec la Métropole »⁴. Le nouveau département se trouve alors confronté à des mutations économiques, technologiques, sociales et culturelles, produisant des modifications considérables sur les modes d’habiter et l’architecture réunionnaise. Très rapidement, on passe d’une société délaissée par la métropole, forgée par l’histoire coloniale de l’île et respectant de nombreuses traditions, à une société moderne, dont les principes viennent d’un mode de vie métropolitain.

Cette rupture, principalement constatée à partir des cases en l’air, impose un nouveau mode d’habiter. Tentant de retrouver le plan créole traditionnel, les résidants modifient tant bien que mal l’espace imaginé par l’architecte métropolitain. Dans une étude menée par l’ethnologue Paul Trouilloud, celui-ci enquête sur la mise en place de logements très sociaux à participation en nature ou L.T.S(n) à la Réunion⁵. Livrés partiellement finis, c’est le locataire qui doit cloisonner le lieu. Rapidement, on constate les différences de conceptions qui opposent le plan initial de l’architecte à celui réalisé par les familles. Là où il avait distingué deux types d’espaces : le séjour et les chambres ; l’habitant en distingue trois : le salon, la salle à manger et les chambres. Cette disposition manifeste la volonté de retrouver les espaces présents dans le plan créole traditionnel, privilégiant les espaces de réceptions au détriment des chambres. Selon Michel Watin, l’irruption de la modernité se caractérise cependant « par l’affaiblissement des liens avec la collectivité, l’individualisme et le repli domestique et enfin l’intimité familiale »⁶. En effet, la collectivité qui s’était construite autour du *kartié* disparaît lors du relogement des individus. Construit sur la logique d’un territoire inspiré des principes du système de Plantation, les camps des esclaves sont à l’origine des *kartiés* actuels. Ils fonctionnent comme « une communauté de voisinage parcourue d’un réseau de relation et de tension »⁷. Ainsi, lorsqu’ils sont relogés, les habitants perdent les liens qu’ils avaient avec leur communauté, donnant lieu à un repli domestique.

Notion de patrimoine

Cette perte des traditions s’exprime aussi à travers de la disparition des cases créoles. À la Réunion, la prise de conscience de la notion de patrimoine est très tardive. Tout d’abord, l’histoire du peuplement et de la mise en valeur de ce territoire s’écrit sur un temps très court. Ensuite, les conditions socio-économiques de cette île ont fait que les Réunionnais avaient d’autres préoccupations en tête. Enfin, la mise en place d’une « politique d’imitation », causant l’évolution extrêmement rapide de l’île, conduit les villes à substituer les formes anciennes par des paysages modernes.⁸

En 1980, l’architecture domestique est principalement composée de cases créoles.⁹ Selon Yves Augéard, elles sont très importantes car elles créent la spécificité de ce patrimoine par rapport à celui d’autres régions françaises. Parfaitement intégrées à leur milieu, ces cases apparaissent comme les éléments les plus menacés du patrimoine architectural. D’une part en raison de leur mode de construction (principalement en bois), d’autre part à cause de la pression foncière. À cela on peut ajouter les dommages causés par les cyclones, les incendies, l’attaque des carias, qui détruisent de nombreuses cases. Enfin, un dernier facteur et non des moindres : la valeur de témoignage accordée à l’édifice.¹⁰ Ainsi, à la Réunion, on a d’abord mis l’accent sur les monuments les plus prestigieux tels que la Cathédrale de Saint-Denis ou le Jardin de l’État, avant de comprendre que le « petit patrimoine » était un témoignage fort du passé, tout aussi menacé que les autres bâtiments. Alors, sans rester focalisé sur le passé, il importe néanmoins de s’interroger sur la sauvegarde de ces cases créoles, identité forte de l’architecture et des modes d’habiter réunionnais.

⁴ Watin, Michel. « Changement social et communications à La Réunion ». *Hermès* n° 32-33, 2002, 277.
⁵ Paul Trouilloud, « La mise en place des logements très sociaux à la Réunion : le cas de Trois-Bassins » (Université de la Réunion, 1981).
⁶ Michel Watin, « Approche anthropologique de l’espace domestique à La Réunion » (Université de la Réunion, 1991), 341.
⁷ Watin, Michel. « Du Kartié au quartier : quel développement urbain à La Réunion ? », *Équilibres environnementaux, énergies renouvelables et développements urbains*, 2007, 89.
⁸ Jauze Jean-Michel, *Patrimoine et identité architecturale des villes réunionnaises* (Paris: L’Harmattan, 2000), 102.
⁹ Jean-Michel Jauze, *Villes et Patrimoine à La Réunion* (Paris: L’Harmattan, 2000), 53.
¹⁰ *ibid*, 100.

PERMANENCES ET VARIATIONS

En s'appuyant sur les 16 cas présentés dans la partie précédente, il est possible de mettre en évidence les permanences et les variations de la typologie de la varangue et de ses fonctions. Cela permet de comprendre son évolution, son adaptation au fil des modèles et des événements mais aussi de relever son importance dans l'architecture et la culture créole. On pourra ainsi comprendre l'évolution des modes d'habitation et discerner les principes qui ont persisté.

Permanences

Dès son importation, la varangue semble parfaitement adaptée au climat tropical de la Réunion. En effet, avant de devenir lieu de réception et de représentation, la varangue est utilisée comme protection des façades et des ouvertures contre le soleil et la pluie. Face aux températures élevées, elle permet aussi l'apport d'air plus frais dans pièces attenantes; c'est le cas des maisons Desbassayns (>2.1, >2.2). Cet espace sert ainsi de tampon thermique entre l'extérieur et le salon ou le séjour, traditionnellement disposés en enfilade derrière lui. Largement ouverte sur l'extérieur, elle peut également être fermée par besoin de place ou pour une meilleure protection contre la pluie et le vent. C'est souvent le cas des maisons dans les Hauts de l'île où le climat frais incite les résidents à fermer leur varangue par des parois vitrées. La maison Turquet par exemple (>4.2), ou encore la maison du maître Kichenin (>3.2) possèdent une varangue fermée à l'avant de la maison. Afin d'éviter un effet de serre trop important et une évacuation de l'air chaud, des ventilations hautes et basses sont aménagées. On les retrouve dans la maison Turquet, où de jolis éléments en bois viennent décorer le haut des fenêtres. Dans les cases en l'air, la varangue garde la même fonction climatique, permettant un apport d'air frais dans l'appartement. Ainsi, dans l'Ilet du Centre (>6.3), la présence d'une « varangue urbaine » à l'avant, puis d'une varangue privée à l'arrière permet une circulation d'air frais à travers le logement. Largement ouverte, elle apporte aussi beaucoup de lumière au sein de l'habitat.

Quelques temps après son apparition, la varangue devient une pièce à vivre. Créant un espace aéré et ombragé, elle se comporte comme extension du logement où il fait bon vivre aux heures chaudes de la journée. Lieu privilégié de la maison ou de l'appartement, la varangue est un lieu de vie présent dans la tradition créole depuis le XIXe siècle. Quelle soit dédoublée à l'avant et à l'arrière dans les maisons traditionnelles ou simplement connectée au séjour et à la cuisine dans les logements plus

récents, on l'utilise souvent pour y prendre son repas ou accueillir des invités.

Enfin, ce lieu de transition entre le jardin et la maison, ou plus généralement entre l'intérieur et l'extérieur, est aussi marqué par le mobilier et les plantes qu'on y dispose. En effet, les plantes servent à continuer le jardin, sa beauté et ses couleurs et le mobilier permet l'extension du séjour. Traditionnellement, les meubles répondent aux mêmes critères que la varangue. Ils sont positionnés de manière symétrique et avec le plus grand soin. Aujourd'hui la symétrie n'est pas toujours présente, répondant à l'asymétrie des varangues dans les nouvelles constructions, mais elles restent meublées convenablement pour y manger, s'y reposer et accueillir les invités.

Outre la permanence de la varangue, on voit apparaître une remarquable stabilité des principes organisationnels de l'architecture domestique réunionnaise. Cela n'empêche pas des variations, qui, se superposant aux permanences, rendent compte de la diversité et du métissage créole.

Variations au sein de la case à terre

Au regard des sept catégories définies dans la partie précédente, on constate des changements entre les formes traditionnelles d'habitat, formant un continuum, et les développements modernes de la maison. Causés, selon Michel Watin¹¹, par l'irruption de la modernité, les développements plus récents marquent une rupture avec certains principes de l'habitat traditionnel. On peut citer par exemple, l'orientation de la maison et de sa varangue avant. Effectivement, alors que le nombre de varangues des maisons du XIXe siècle varie selon les cas, on trouve toujours une varangue à l'avant, face à la rue. Prolongement extérieur du salon, elle est un lieu de représentation et l'apparat. Dans l'habitat plus récent, « la vue » ou le dégagement sur le paysage devient le critère préférentiel de l'orientation. C'est le cas de la maison « d'entrepreneur » (>7.1), qui, face à une parcelle étriquée, possède une varangue face à la vue et une entrée latérale. Cette nouvelle contrainte oblige à de profondes modifications dans la conception traditionnelle du plan et ses circulations.

On constate ainsi, dans l'évolution de la conception des plans, l'apparition de la « circulation en étoile »¹², proposé dans les logements plus récents et dans les cases en l'air. Elle fait opposition aux plans traditionnels, possédant une circulation linéaire : de l'avant vers l'arrière. En effet, si l'on compare la maison Turquet (>4.2) et la maison

¹¹ Michel Watin, « Approche anthropologique de l'espace domestique à La Réunion » (Université de la Réunion, 1991), 341.

¹² ibid, 401.

« d’entrepreneur » (>7.1), on remarque deux circulations différentes. Dans le premier cas, la séquence se fait dans cet ordre : jardin - varangue - salon - salle à manger - varangue - jardin ; alors que pour la maison individuelle, on observe plutôt : entrée - pièce de jour menant soit à la varangue soit aux pièces de nuit. Ces différents changements influencent de manière plus générale la symétrie de l’habitat et de son architecture.

Dans l’habitat traditionnel, on peut relever deux espaces différents, liés à la linéarité de la circulation : un espace de réception (autour de la varangue avant et du salon) et un espace plus intime (autour de la varangue arrière, de la cuisine et des chambres). Le changement du principe de circulation dans l’habitat moderne provoque la création d’un espace à double contrainte. La varangue, lorsqu’elle est présente, et le séjour (fusion de la salle à manger et du salon), sont à la fois lieu de convivialité familiale et lieu de réception. En conséquence de cette fusion de deux espaces, le cercle des relations familiales se réduit et l’on se rencontre plutôt dans de nouveaux espaces, extérieurs à la maison.¹³

Variations depuis l’apparition de la case en l’air

À l’origine de nombreux bouleversements dans les modes d’habiter réunionnais, la case en l’air change totalement le rapport des habitants à la varangue. Premièrement, elle impose un nouveau rapport au sol : la varangue n’entretient plus un rapport direct avec la rue ou le chemin. En effet, alors que le modèle traditionnel se traduit essentiellement par son horizontalité, la case en l’air impose sa verticalité. Dans la résidence Hélioport par exemple (>6.2), malgré la présence d’une varangue à l’entrée de l’appartement, on accède à celle-ci depuis la cage d’escalier ou l’ascenseur, marqueurs de modernité. De plus, une porte opaque et imposante remplace le bareau, ne permettant plus d’entrevoir la case. La vie en hauteur semble ainsi engendrer de nombreux changements et des pratiques nouvelles.

Comme dans les cases à terre plus récentes, la « circulation en étoile » apparaît dans les appartements. Conjuguée à l’apparition de la cage d’escaliers, on accède souvent à l’appartement par le séjour et moins par la varangue. Bien que certains architectes tentent de garder cet accès traditionnel, comme dans le cas de la résidence Hélioport et L’ilet du centre, la majorité des logements, tel que la résidence Les remparts, ne bénéficient pas de cette démarche. Le séjour, fusionnant déjà le salon et la salle à manger présents dans l’architecture traditionnelle, fait donc office de pièce de réception. Marquant une nouvelle fois la rupture

¹³ Michel Watin, « Approche anthropologique de l’espace domestique à La Réunion » (Université de la Réunion, 1991), 350.

avec les modes d’habiter réunionnais, on comprend le repli domestique précédemment mentionné.

A cela, on peut ajouter la disparition du rite de réception au sein des cases en l’air. La réception, se trouvant au centre des pratiques traditionnelles, disparaît de manière significative. Dans la case traditionnelle, le visiteur passe d’abord le bareau, découvre ensuite le jardin avant de marquer une pause sous la varangue. Ainsi, cet art de vivre réunionnais, élaborées au sein de ce décor, est compromis dans les cases en l’air. On ne peut plus accueillir le visiteur selon le rituel voulu, on le fait attendre sur le palier, au pied de la porte d’entrée. Ainsi, le parcours initiatique du franchissement du bareau jusqu’à la varangue n’existe plus.

Enfin, dans l’optique de réduction de l’utilisation de système de climatisation, on voit apparaître de nouvelles solutions. Et puisque la varangue ne saurait se suffire à elle-même pour atteindre les objectifs de confort dans les cases en l’air, des nouvelles solutions apparaissent.. Dans l’Ilet du centre par exemple, la « varangue urbaine », abritant les circulations horizontales d’accès au logement, est entièrement couverte de brise-soleil, permettant de bloquer efficacement les rayons du soleil. Sur la façade opposée, la varangue individuelle possède des volets coulissants, protégeant à la fois de la chaleur, tout en préservant l’intimité présente dans les nouveaux modes d’habiter.

Constante de la varangue créole

Présente dans tous les modèles étudiés, la varangue est une typologie constante dans l’habitat réunionnais. On la retrouve dans les petites et grandes cases créoles, dans les habitats standardisés, dans les logements collectifs et semi-collectifs. Cependant, de nombreux réunionnais vivent encore dans des logements inadaptés au climat et aux modes d’habiter, là où la métropole a imposé son architecture.

Face à la forte croissance démographique et au besoin de construire des logements sociaux à la Réunion, il est nécessaire de proposer de nouveaux logements répondant aux différents enjeux : démographiques, climatiques, patrimoniaux et sociaux.

L'approche développée le long de cette étude permet ainsi de comprendre l'architecture et le contexte existant pour ensuite proposer un habitat adapté et local. Il va de soi que l'objectif n'est pas d'imiter les formes du passé et de nier les formes modernes, mais plutôt de les réinterpréter face aux enjeux actuels.

On préserve un continuum créole tout en s'adaptant aux nouvelles contraintes de la modernité (repli domestique, intimité). Dans cet objectif, la varangue doit alors pouvoir s'intégrer et prendre une place importante dans le plan afin d'être utilisée au mieux par ses résidents.

La varangue doit aussi être utilisée comme un outil climatique ; elle doit avoir une orientation bénéfique à la ventilation de l'habitat. On y ajoute des éléments amplifiant son efficacité tels que des brise-soleils ou encore des plantes, comme dans les jardins traditionnels où l'ombre des arbres permettaient un climat plus doux. Enfin, on favorise un habitat traversant.

Au travers des modèles étudiés, le modèle de la maison Bourbon bois semble être une typologie à conserver. Allié au principe de logements très sociaux à participation en nature ou L.T.S(n) qui prévoient une auto-construction partielle destinée à l'achèvement du logement, il permet de loger différents types de population sans ruptures sociales.

Enfin, on privilégie un habitat collectif ou semi-collectif gardant une échelle humaine. L'objectif étant de réaliser un habitat dans une logique de qualité environnementale tout en réinterprétant les qualités de l'architecture créole. La varangue, correspondant parfaitement à cet objectif, ne doit pas être négligée.



Ce catalogue regroupe 16 plans, séparés en 7 groupes qui ont évolué au fil du temps. Composé à partir de plusieurs classements d'architectes, d'anthropologue et de géographes, ce nouveau classement permet de comprendre l'évolution de la varangue au travers de typologies explorant des époques, des classes sociales, et des techniques de constructions différentes. Il ne retrace pas l'intégralité de l'architecture réunionnaise mais met plutôt en lumière certains modèles représentatifs de l'évolution de la varangue sur l'île.

Pour le composer, deux principaux ouvrages ont servi de référence : « 350 ans d'architecture à l'île de la Réunion » publié en 2006 par le Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement et « L'art de vivre à la Réunion » écrit par Christian Vaisse et Christian Barat et publié en 1988. N'intégrant pas toutes les typologies présentées, le catalogue est aussi composé de relevés et de documents provenant directement des sites des bureaux d'architecte.

Il est nécessaire de préciser qu'excepté l'ouvrage « 350 ans d'architecture à l'île de la Réunion », qui regroupe 26 typologies ou types d'habitats à la Réunion, regroupés en 7 ensembles, il n'existe pas vraiment de production comprenant l'intégralité des typologies de l'habitat réunionnais. En effet, de nombreuses typologies sont très peu documentées et il est difficile de trouver leur plan, leur contexte ou la période de leur construction, même dans le livre du CAUE. De plus, certains modèles étant très documentés, on pense par exemple aux grandes demeures de la Rue de Paris, on les utilise pour comprendre des principes qui sont aussi utilisés par des cases plus petites, bien moins documentées.

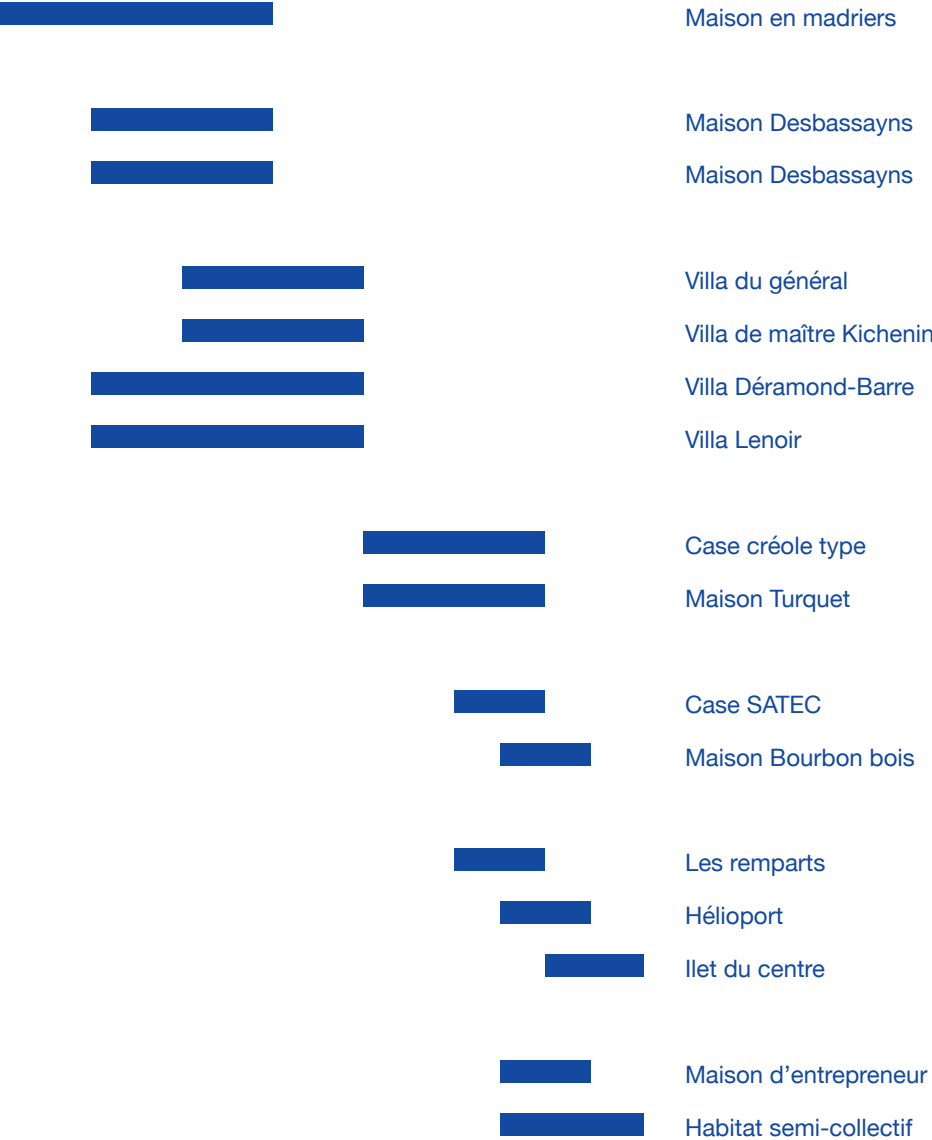
Enfin, on utilise exclusivement les plans des rez-de-chaussée car l'habitat traditionnel se compose principalement de manière horizontale et non verticale. Les différentes fonctions de la varangue, pièce à vivre ou pièce de représentation, sont présentes au rez-de-chaussée et non à l'étage. Par ailleurs, la moitié des habitations n'ont pas d'étage et seulement 4 d'entre elles possèdent une varangue au premier étage.

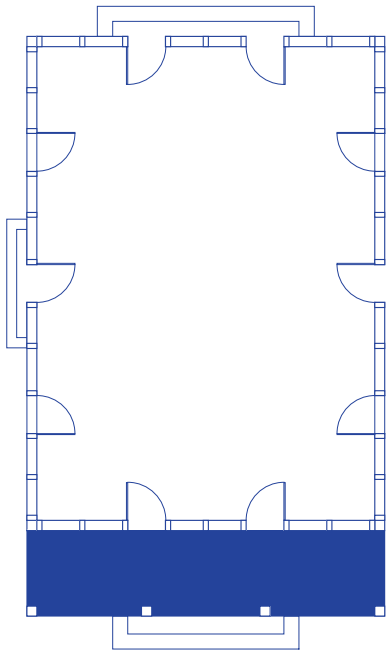
Afin de compléter la mise en contexte et la description faites de chaque cas, ces plans précisent les données disponibles pour chaque varangue. Ainsi, on peut donc comprendre leur dimension, leur proportion par rapport à la surface bâti, leurs accès, leur position dans la maison et leur orientation. Le fond de couleur permet de comprendre directement l'espace varangue et non-varangue ainsi que ces limites. Placés au centre de chaque page et dessinés à la même échelle, on peut rapidement les comparer en faisant défiler les pages.

Fig.33 établissement thermal, Cilaos, D. Zampiero, entre 1897 et 1910. Archive départementale de la Réunion.

Typologies et leur chronologie

1650 1700 1750 1800 1850 1900 1950 2000 2050



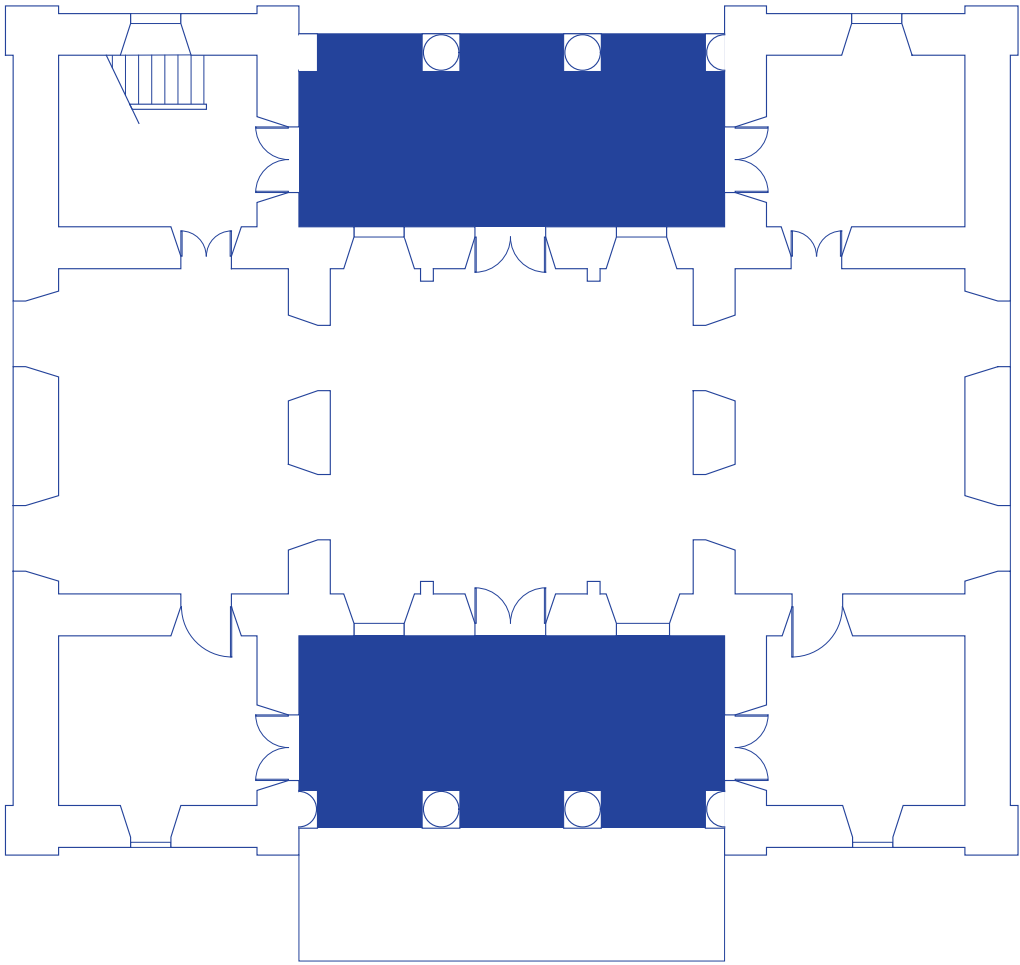


Maison en madriers empilés
Saint-Paul, Saint-Denis et Saint-Pierre
XVIII au XIXe siècle

Varangue avant
Orientation : Face à la rue

Dimension : 12 m²
Proportion : 0,15

Accolée à la façade et ouverte
Symétrique



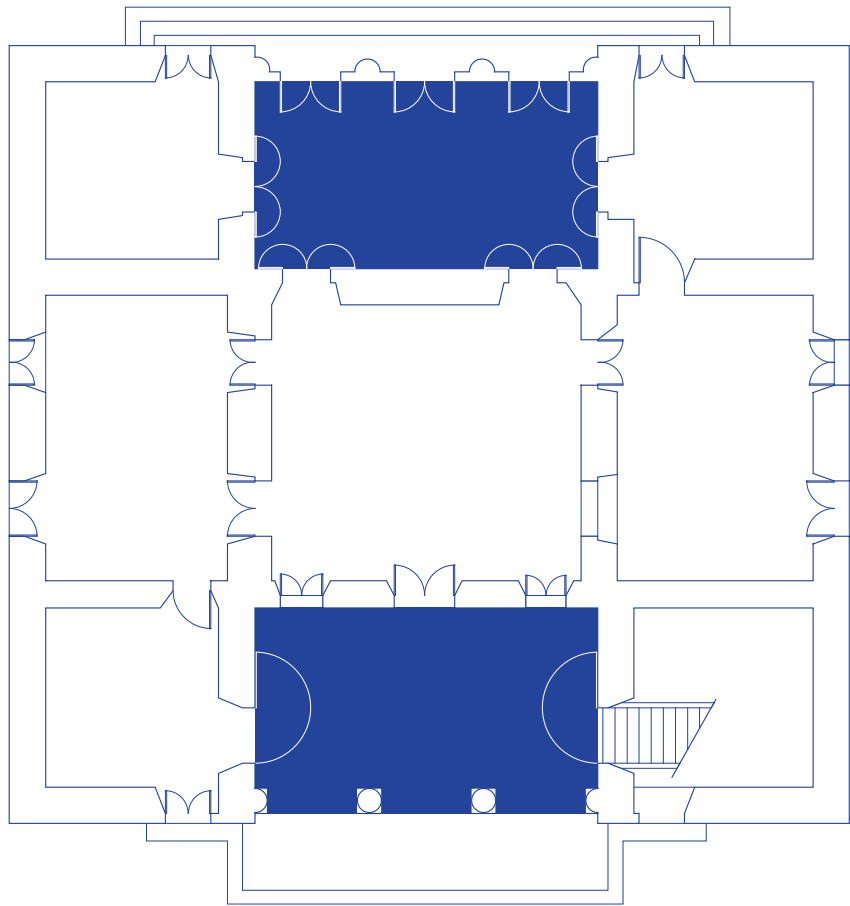
Maison Desbassyns
Saint-Paul, Avenue de la Chaussée Royale
1783

Varangue 2
Orientation : Face aux dépendances
Varangue avant
Orientation : Face à la rue

Dimension : 32 m²
Proportion : 0,1
Dimension : 32 m²
Proportion : 0,1

Encastrée et ouverte
Symétrique
Encastrée et ouverte
Symétrique





Maison Desbassyns
Saint-Gilles-les-Hauts
1788

Varangue arrière
Orientation : Face aux dépendances

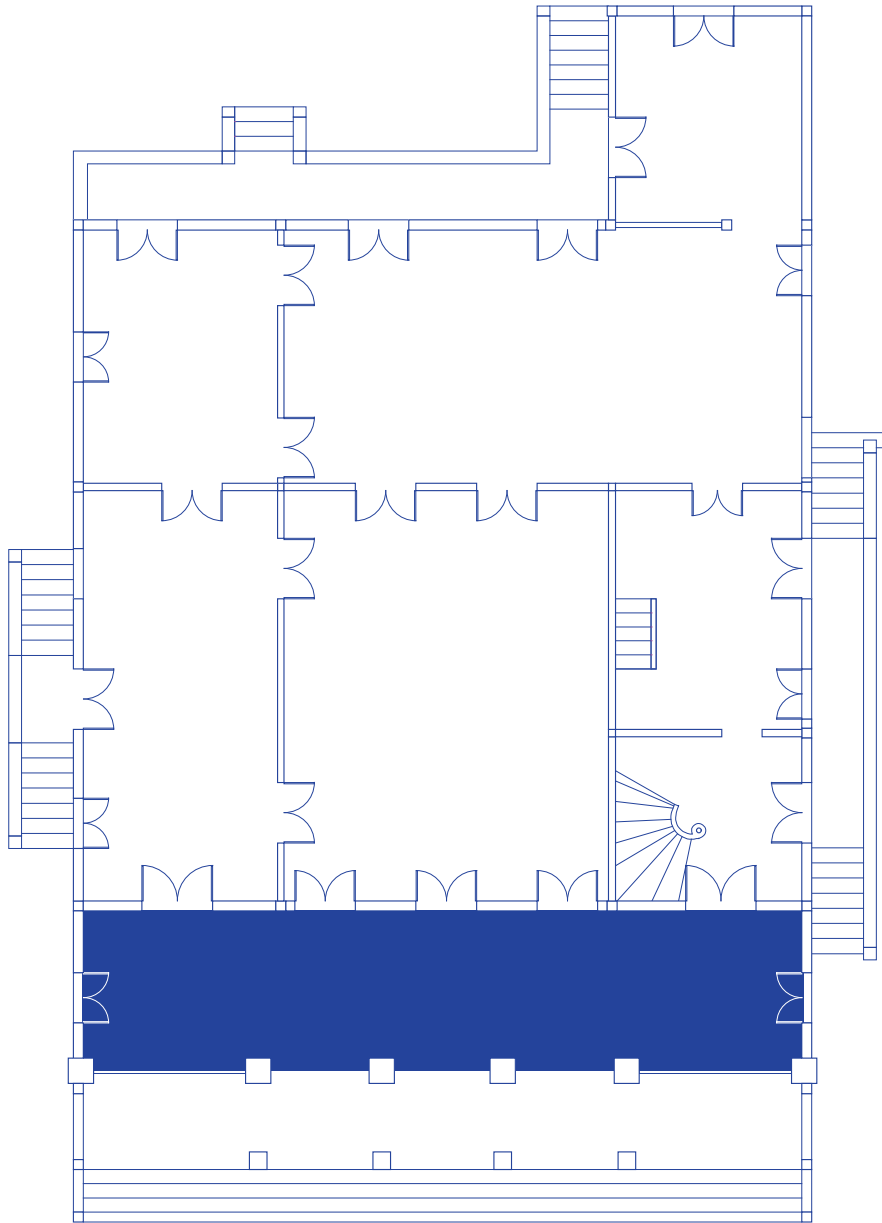
Varangue avant
Orientation : Face à la rue

Dimension : 25 m²
Proportion : 0,1

Encastrée et fermée
Symétrique

Dimension : 28 m²
Proportion : 0,11

Encastrée et ouverte
Symétrique



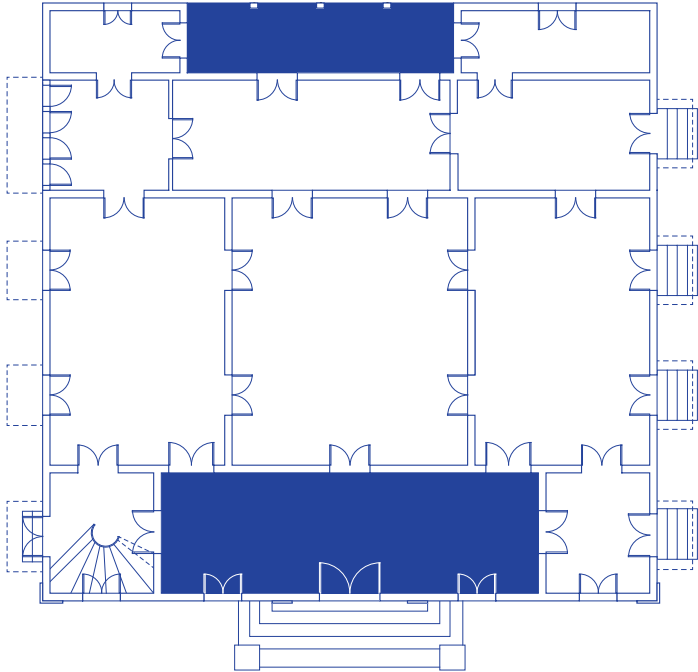
Villa du général
Rue de Paris, Saint-Denis
1846-1850

Varangue avant
Orientation : Face à la rue

Dimension : 44 m²
Proportion : 0,16

Accolée et ouverte
Symétrique





Villa du maître Kichenin
Rue Labourdonnais, Saint-Denis
1840-1850

Varangue arrière
Orientation : Face aux dépendances

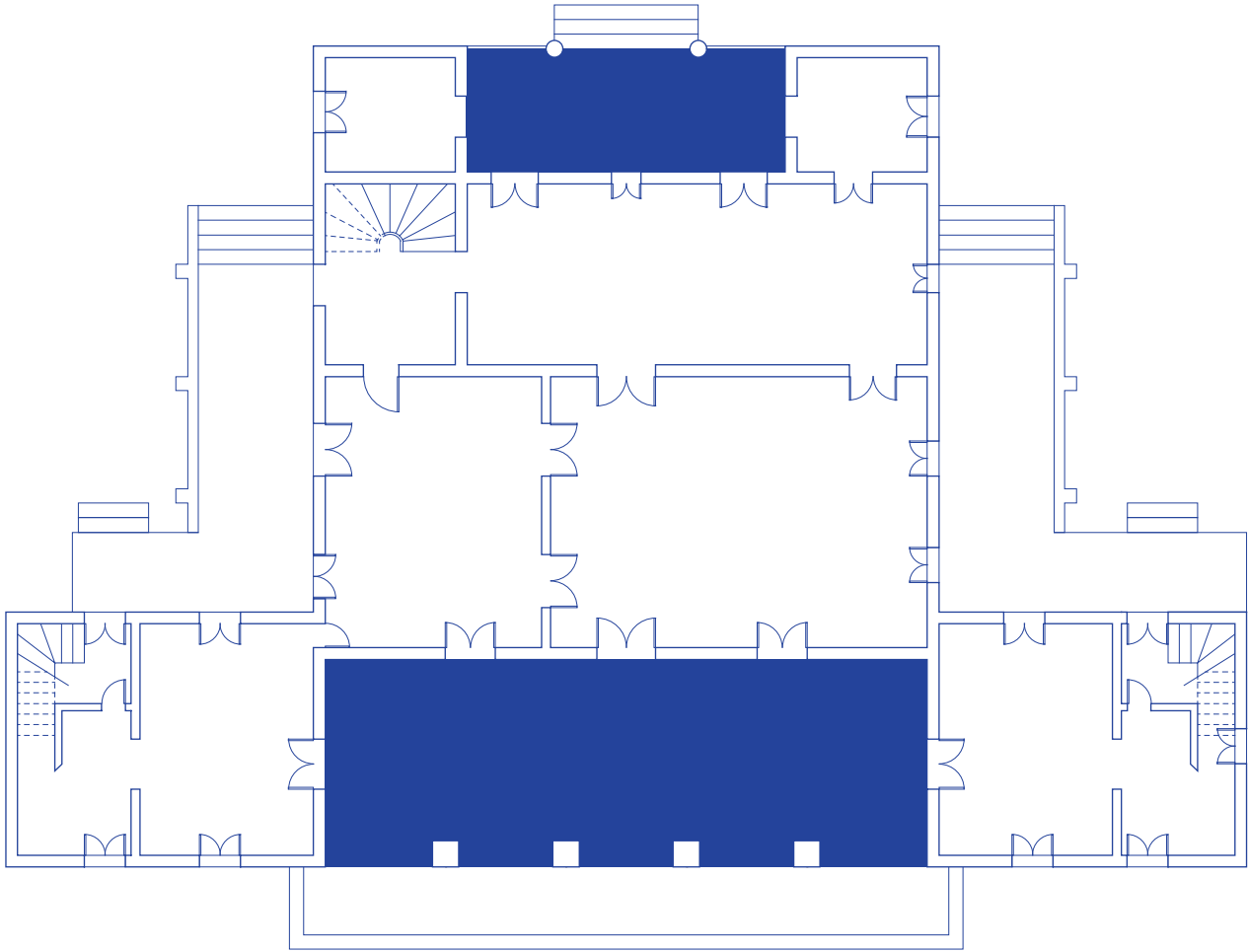
Dimension : 7 m²
Proportion : 0,05

Encastrée et ouverte
Asymétrique

Varangue avant
Orientation : Face à la rue

Dimension : 19 m²
Proportion : 0,13

Encastrée et fermée
Symétrique



Villa Déramond-Barre
Rue de Paris Saint-Denis
Fin XVIIIe siècle

Varangue arrière
Orientation : Face aux dépendances

Dimension : 11 m²
Proportion : 0,06

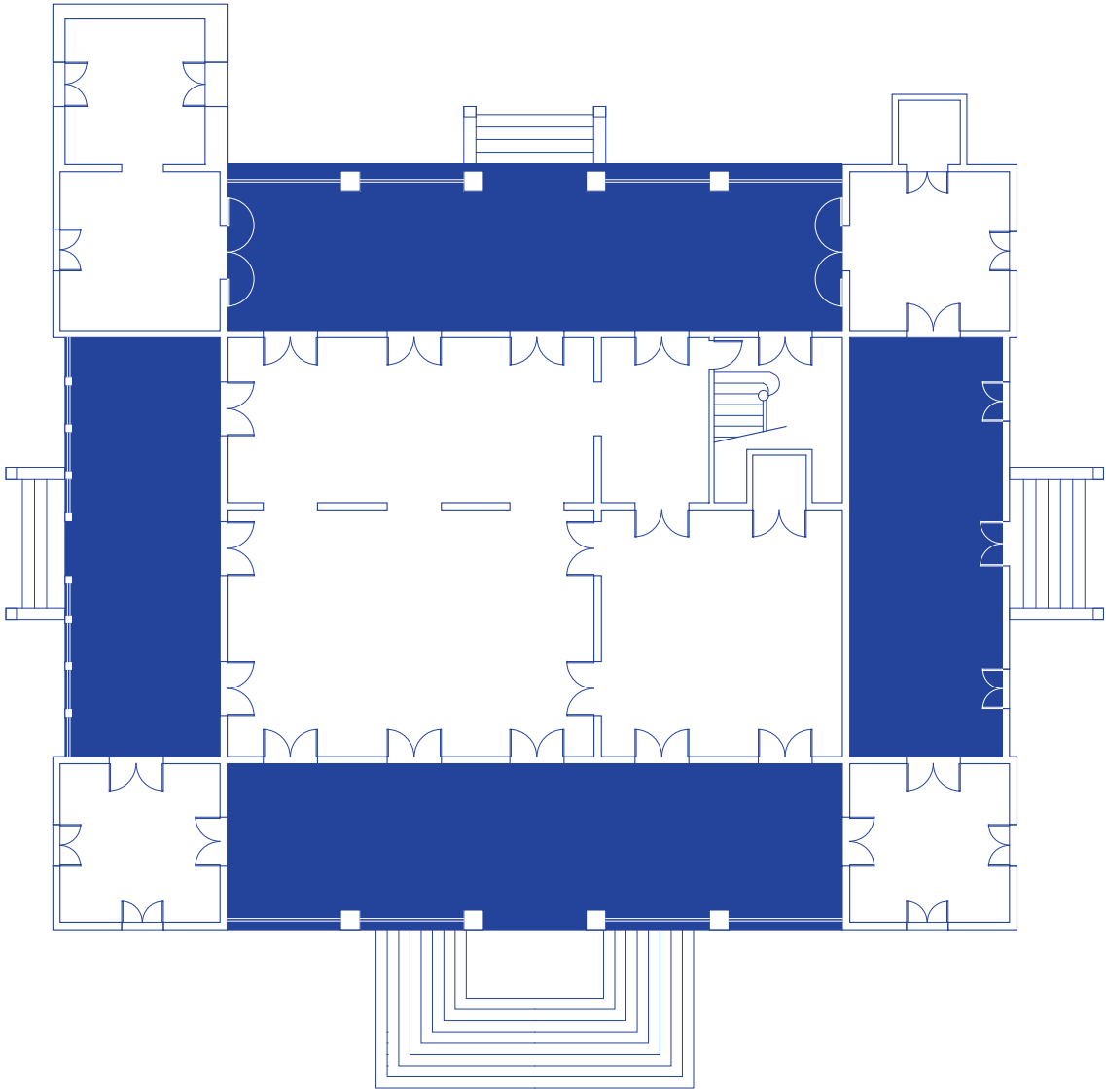
Encastrée et ouverte
Symétrique

Varangue avant
Orientation : Face à la rue

Dimension : 36 m²
Proportion : 0,19

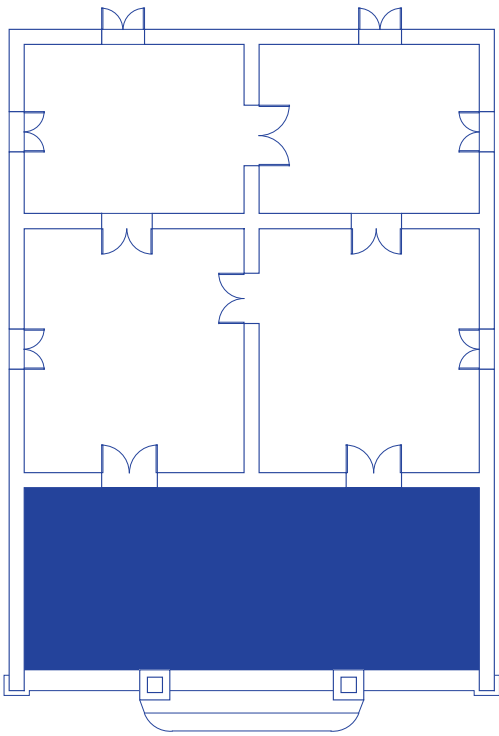
Encastrée et ouverte
Symétrique





Villa Lenoir
Rue Juliette Dodu, Saint-Denis
XVIIIe siècle

Varangue latérale Orientation : -	Dimension : 26 m² Proportion : 0,09	Encastrée et ouverte Symétrique
Varangue latérale Orientation : -	Dimension : 26 m² Proportion : 0,09	Encastrée et fermée Symétrique
Varangue arrière Orientation : Face aux dépendances	Dimension : 38m² Proportion : 0,09	Encastrée et ouverte Symétrique
Varangue avant Orientation : Face à la rue	Dimension : 42 m² Proportion : 0,13	Encastrée et ouverte Symétrique

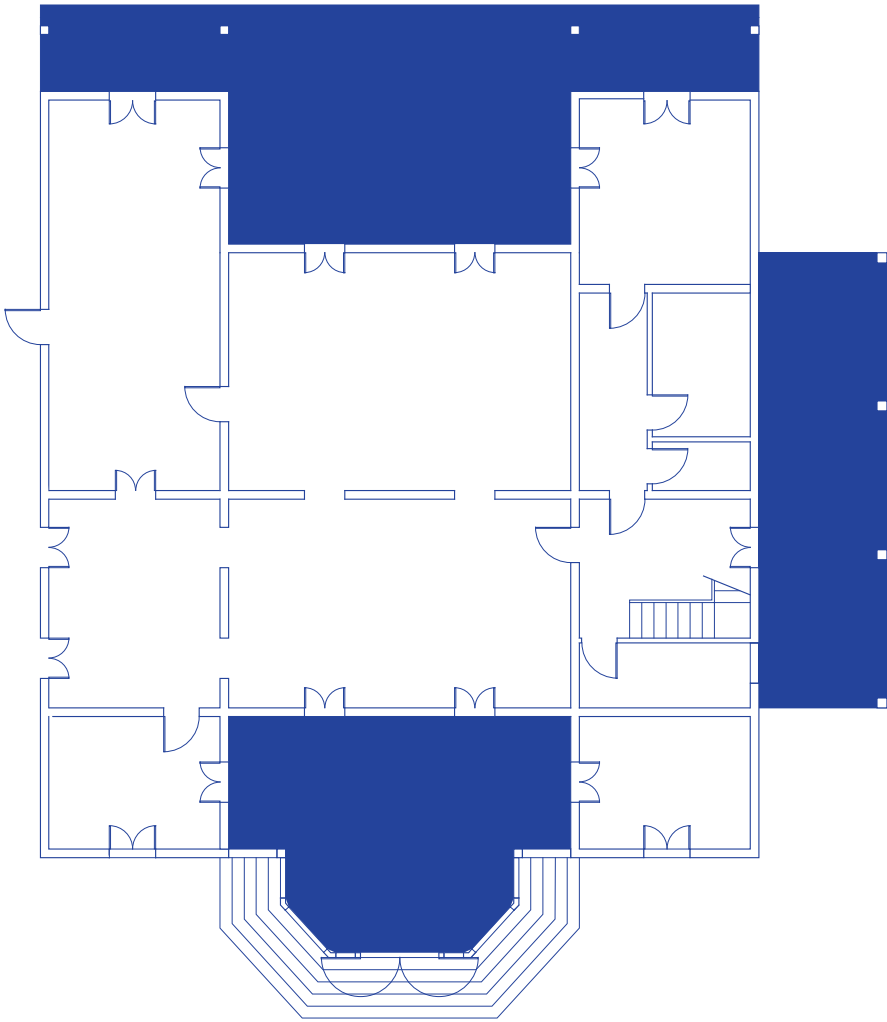


Case créole type
-
À partir du XXe siècle

Varangue avant Orientation : Face à la rue

Dimension : 33 m² Proportion : 0,26	Accolée et ouverte Symétrique
--	----------------------------------





Maison Turquet
Rue Roland Garros, Saint-Denis
1893

Varangue latérale
Orientation : -

Varangue arrière
Orientation : Face aux dépendances

Varangue avant
Orientation : Face à la rue

Dimension : 26 m²
Proportion : 0,09

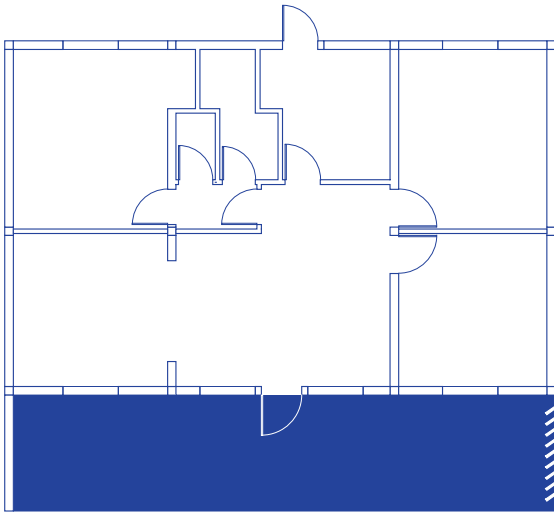
Dimension : 38 m²
Proportion : 0,09

Dimension : 42 m²
Proportion : 0,13

Accolée et ouverte
Asymétrique

Semi-encastree et ouverte
Symétrique

Semi-encastree et fermée
Symétrique



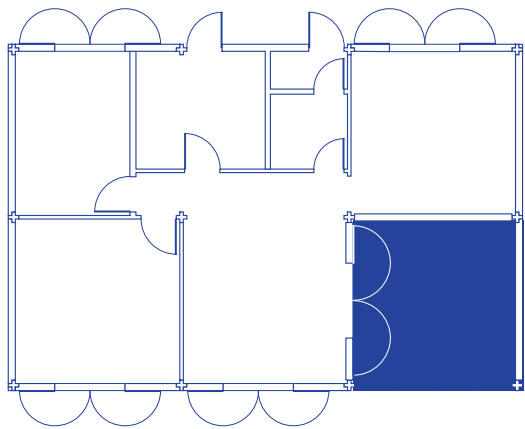
Case SATEC
-
1961

Varangue avant
Orientation : Face à la rue

Dimension : 27 m²
Proportion : 0,27

Accolée et ouverte
Symétrique



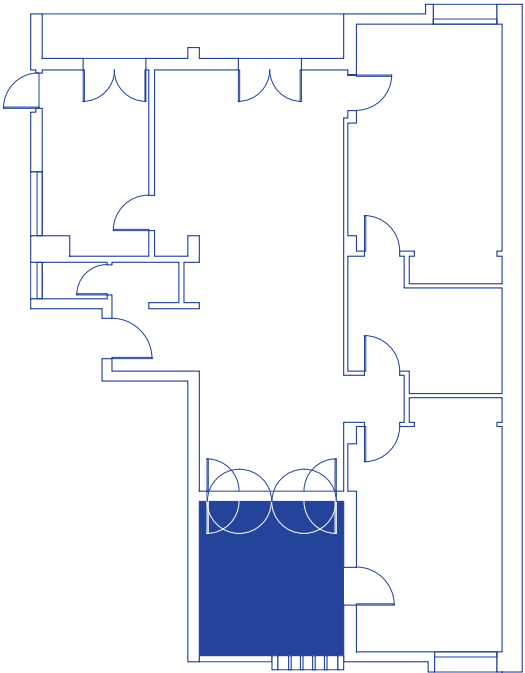


Maison Bourbon Bois
-
Fin du XXe siècle

Varangue avant
Orientation : -

Dimension : 11 m²
Proportion : 0,16

Semi-encastree et ouverte
Asymétrique



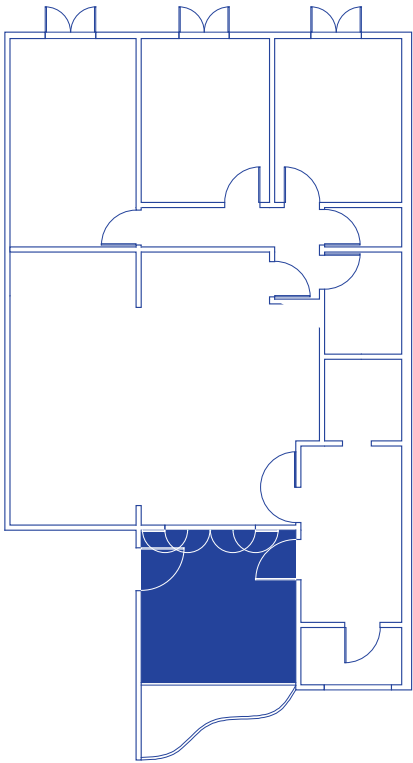
Les Remparts
Rue Sainte-Marie, Saint-Denis
1954

Varangue avant
Orientation : face à la rue

Dimension : 11 m²
Proportion : 0,08

Encastree et partiellement ouverte
Asymétrique



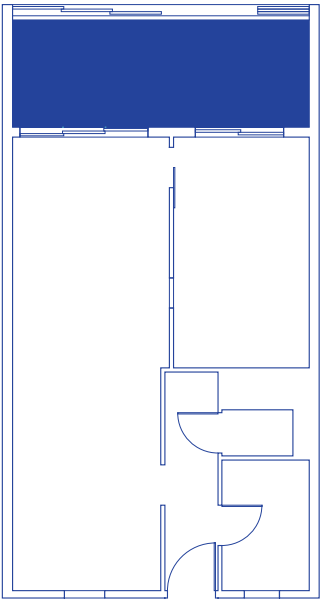


Hélioport
Avenue Raymond-Vergès, Le Port
Fin des années 1970

Varangue avant
Orientation : Face à la rue

Dimension : 9 m²
Proportion : 0,1

Encastrée et ouverte
Asymétrique



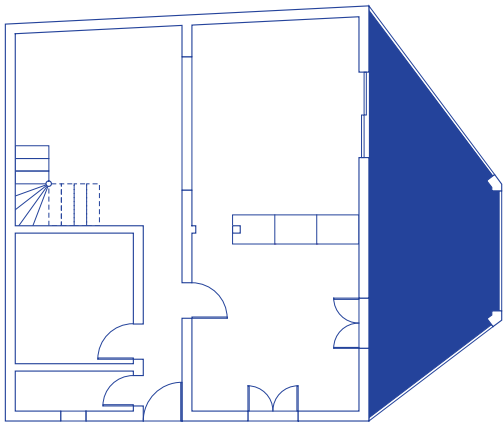
Ilet du centre
Saint-Pierre
2009

Varangue avant
Orientation : Face à la cour

Dimension : 14 m²
Proportion : 0,21

Encastrée et partiellement ouverte
Symétrique



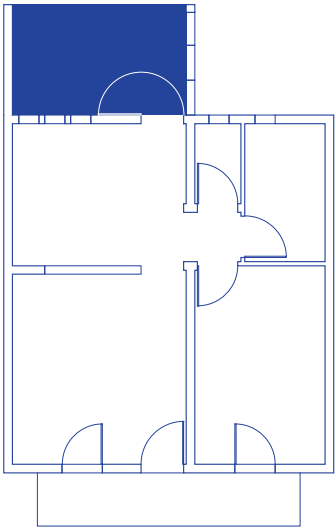


Maison type «entrepreneur»
-
À partir des années 1970

Varangue avant
Orientation : Face à la vue

Dimension : 14 m²
Proportion : 0,2

Accolée et ouverte
Asymétrique



Habitation semi-collective type
-
À partir de la fin du XXe siècle

Varangue arrière
Orientation : Face à la cour

Dimension : 8.2 m²
Proportion : 0,16

Accolée et ouverte
Asymétrique



BIBLIOGRAPHIE

INSEE. « 863 100 habitants au 1er janvier 2020 à La Réunion - Insee Flash Réunion - 243 ». Consulté le 2 décembre 2023. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6679068>.

Armand, Alain. *Dictionnaire Kréol Réunionnais Français*. Réunion: Océan éditions, 1987.

Bernard Yves-Michel, «Immeubles» dans *Le Patrimoine à l'île de la Réunion*, Hervé Chopin, 2023.

CAUE. *350 ans d'architecture à l'île de la Réunion*. CAUE de la Réunion, 2006.

Chalencon, Elodie. « Les possibilités d'une densification verticale à l'île de la Réunion: de la kaz atèr à la kaz atèr anlèr ». Université Grenoble Alpes, 2015.

Dan ti case en paille... avant sa disparition. Réunionnais du monde. <https://www.reunionnaisdumonde.com/magazine/actualites/dan-ti-case-en-paille-avant-sa-disparition/>

Defos Du Rau, Jean. *L'île de La Réunion Étude de Géographie Humaine*. Bordeaux: Institut de géographie, 1960.

D'Souza, Florence, *Quand la France découvrit l'Inde, les écrivains voyageurs français en Inde (1757-1818)*, Paris, L'Harmattan, 1995.

Fache, Morgan. « Etat du mal-logement à La Réunion : la Fondation dévoile son éclairage régional | Fondation Abbé Pierre ». Consulté le 11 janvier 2024. <https://www.fondation-abbe-pierre.fr/actualites/etat-du-mal-logement-la-reunion-la-fondation-devoile-son-eclairage-regional>.

Gauvin, Axel. *La Kaz créole de la Réunion*. Lofis, 2006.

Ghasarian, Christian. « La Réunion: acculturation, créolisation et réinventions culturelles ». *Ethnologie française*, Octobre-Décembre, 2022. <https://www.jstor.org/stable/40990504>

« Glossaire des termes d'architecture navale ». *e-Phaistos*, 1 juin 2012. <https://doi.org/10.4000/ephaistos.270>.

Jauze, Jean-Michel. *Patrimoine et identité architecturale des villes réunionnaises*. Paris: L'Harmattan, 2000.

Jouanjean, Isabelle Mayer. « L'île de La Réunion sous l'œil du cyclone au XXème siècle. Histoire, Société, et catastrophe Naturelle. », Université de la Réunion, 2011.

Département de La Réunion. « Les petites Histoires de l'Architecture Réunionnaise - Cases béton », YouTube, 2015, <https://www.youtube.com/watch?ap=desktop&v=3CDFsFd5n-g>.

Leveneur, Bernard. « L'architecture religieuse à La Réunion aux XVIIIe et XIXe siècles », *Revue historique des Mascareignes*, no 3, 2002 : pp.49-70.

Leveneur, Bernard. *Monuments historiques Saint-Denis de La Réunion*. Ville de Saint-Denis, 2005.

Leveneur Bernard et Fabienne Jonca. *Cases créoles de la Réunion*. PREC (Patrimoine, Réunion, Éducation, Culture), 2011.

Réunionnais du Monde. « Case Tomi, Satec : révolution de l'habitat à la Réunion ». Consulté le 24 novembre 2023. <https://www.reunionnaisdumonde.com/magazine/actualites/case-tomi-satec-revolution-de-l-habitat-a-la-reunion/>.

Réunionnais du Monde. « Les premières pubs de la Réunion - Réunionnais du Monde ». Consulté le 20 décembre 2023. <https://www.reunionnaisdumonde.com/magazine/actualites/les-premieres-pubs-de-la-reunion/>.

Réunionnais du Monde. « Réunion lontan : La naissance des barres d'immeubles ». Consulté le 4 décembre 2023. <https://www.reunionnaisdumonde.com/magazine/actualites/reunion-lontan-la-naissance-des-barres-d-immeubles/>.

Scotto Manon et Xavier Dousson, *Fabien Vienne à La Réunion 1949-1995, Patrimoine de La Réunion du XXe siècle*. TER'LA, 2021.

Tréal Cécile et Jean-Michel Ruiz. *Cases Créoles de La Réunion*. Paris: Plume, 2001.

Vaisse Christian et Christian Barat. *L'art de vivre à la Réunion*. L'art de vivre. Paris: Flammarion, 1988.

Vaisse Christian, Christian Barat et Yves Augeard. *Maisons créoles de la Réunion*. Paris: Albin Michel, 1993.

Watin, Michel. « Approche anthropologique de l'espace domestique à La Réunion ». Université de la Réunion, 1991. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00511256>.

Watin, Michel. « Changement social et communications à La Réunion ». *Hermès* n° 32-33, 2002. <https://doi.org/10.4267/2042/14386>.

Watin, Michel. « Du Kartié au quartier : quel développement urbain à La Réunion ? », *Equilibres environnementaux, énergies renouvelables et développements urbains*, 2007. <https://hal.univ-reunion.fr/hal-02343104>.

Wolff, Eliane. *Quartiers de vie: approche ethnologique des populations défavorisées de l'île de la Réunion*. Paris: Méridiens Klincksieck, 1991.

ICONOGRAPHIE

Archives départementales de la Réunion. <https://www.departement974.fr/mdr/index.php/rechercheTheme/>

Archives nationales d’Outre-mer. <https://recherche-anom.culture.gouv.fr>

Iconothèque historique de l’océan indien. https://www.ihoi.org/app/photopro.sk/ihoi_icono/home

Réunionnais du monde. <https://www.reunionnaisdumonde.com>

